

ÉTUDES D'ANTIQUITÉS AFRICAINES 43

Carthage « Les travaux et les jours » Recherches et découvertes 1831-2016

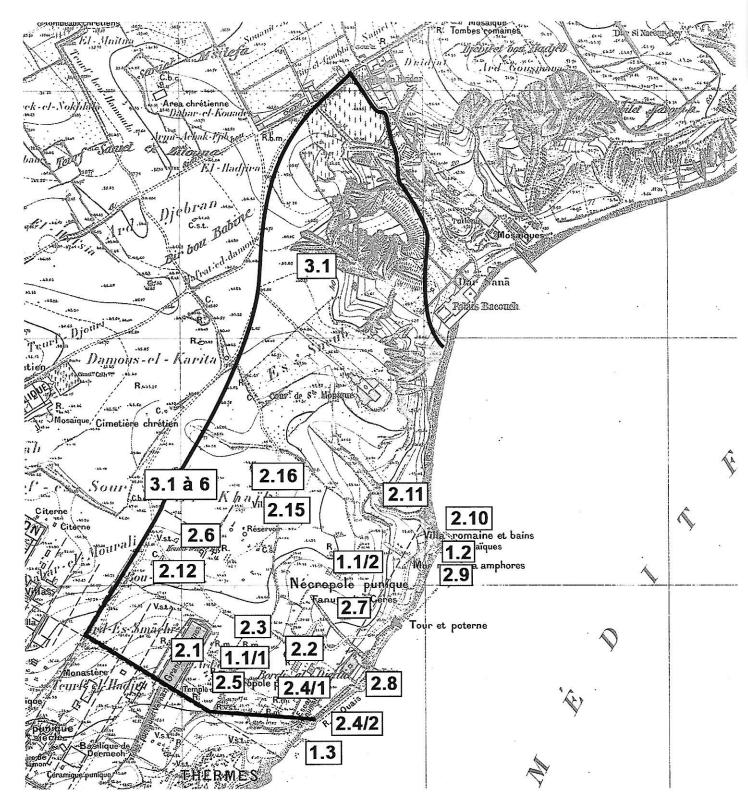
Abdelmagid Ennabli

Préface de François Baratte

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

TITN		PPN 245172270	+	Date d'entrée	
Code- barres	6708256		Lettre d'état	WA	
COIG		ENN	Exclu	LIV	
Cote	9	30.4	Loc.	EE	
SCDU	POI	TIERS - BU	Vichel Fou	cault	



Secteur 5: Borj Jedid et Sainte-Monique - Sayda

- 5. II / 1 : Période punique
- 5. II / 1. 1: Les nécropoles
- 5. II / 1. 1 / 1: le terrain dit d'Ardh el Kheraïb
- 5. II / 1. 1 / 2 : La nécropole des Rabs
- 5 II / 1. 2 : Fontaine aux mille amphores
- 5. II / 1. 3 : Le quadrilatère de Borj Jedid
- 5. II / 2 : Période romaine

- 5. II / 2. 1 : Les citernes de Borj Jedid
- 5. II / 2. 1 / 1 : Autour des citernes de Borj Jedid
- 5. II / 2. 2 : Groupe de 12 citernes sur Borj Jedid
- 5. II / 2. 3 : Le temple périptère de Borj Jedid
- 5. II / 2. 4 : L'escalier de Borj Jedid
- 5. II / 2. 4 / 1: L'escalier

- 5. II / 2. 4 /2 : Le quai maritime
- 5. II / 2. 5 : Le monument circulaire à l'est des citernes
- 5. II / 2. 6: Kobbet er Rey
- 5. II / 2. 7 : Le sanctuaire de Cérès
- 5. II / 2. 8 : Littoral de Borj Jedid
- 5. II/ 2. 9: Mur romain
- 5. II / 2. 10: Maison aux Bains
- 5. II / 2. 11: Point 90 de Falbe

- 5. II / 2. 12 : Bou-Mnigel
- 5. II / 2. 15 : La maison des mosaïques de la chasse au sanglier
- 5. II / 2. 16 : La maison de la « Dame de Carthage »
- 5. II / 3: Période chrétienne
- 5. II / 3. 1 : La basilique de Sainte-Monique-Sayda

savoir deux grands rectangles insérés l'un dans l'autre. On se contentera de les considérer comme étant des fortifications. On ne s'en préoccupera plus jusqu'à ce que, après la deuxième guerre mondiale, on envisage de lotir le terrain pour y construire des villas. En 1953, A. Lézine y entreprend alors des sondages préliminaires et reprend la question de la nature du monument sur la base des anciens plans de Merlin et Drappier et la documentation antérieure. Il démontre que les maconneries existantes indiquaient les fondations d'un grand temple périptère dominant la hauteur sur laquelle il s'élevait faisant face à la mer. Lézine résume ainsi les données aux p. 77-79 de son livre Architecture romaine d'Afrique: « L'architecture de ce grand monument a donc totalement disparu, à l'exception du béton et blocage des fondations enterrées, laissant apparaître une esplanade limitée par deux murs épais de 1,50 m, longue d'au moins 150 m, large d'au moins 50 m : à l'intérieur de ce périmètre des fragments de murs parallèles et perpendiculaires dont certains larges de 2 m y dessinent un rectangle de $57,50 \times 27$ m ». Il en attribue la construction à la période sévérienne. La partie est de ce monument a été détruite au moment de la construction de la batterie de Borj Jedid.

Plus à l'est, en bas, des restes de voûtes rampantes ont porté un escalier descendant jusqu'au rivage, marqué par un quai solidement construit.

N. Duval a repris la question du temple dans *BCTH*, 1984, p. 82. Il admet qu'un grand monument s'y dressait, mais doute que d'après les substrats de murs existants il s'agisse d'un temple périptère.

Les vestiges des murs de ce monument ont fait l'objet d'un décret de classement en date du 13 mars 1912, comme étant ceux d'une fortification.

Sur recommandation de S. Gsell, à l'issue de sa mission effectuée en 1924, le terrain dit Ardh el Khèraïb, propriété habous Lagha à l'origine et immatriculé sous le TF 19616 (p. 8), avait été acquis par l'État comme terrain archéologique devant constituer une parcelle du parc archéologique projeté.

Il n'en demeure pas moins que cette parcelle strictement limitée aux vestiges des grands murs, entre les grandes citernes à l'ouest et la batterie de Borj Jedid à l'est, a été cédée à la société immobilière « Clair logis » et qu'en 1953 elle a fait l'objet de sondages alors que la nature archéologique du sol avait été doublement prouvée par la découverte de la nécropole punique et celle des grands murs de fondation. L'autorisation de lotir n'en a pas moins été accordée et les lots vendus dont seul celui destiné à l'ambassade de Suisse a été construit. Tout au moins les quelques sondages ont permis à A. Lézine de livrer son étude récapitulative donnée dans Architecture romaine d'Afrique, s.d. [1962], p. 77-79, et de préciser l'emplacement du monument restitué dans son plan cadastral de Carthage (au nº 13 du plan fig. 14 entre les pages 40 et 41) entre les decumani V et VI nord et les kardines XVI et XXII est, y compris l'escalier, soit des dimensions approximatives de 100 × 180 m (voir ici fig. 63).

En 1975, de nouveaux sondages ont été effectués par l'Institut national d'Archéologie et d'Art destinés à dissuader un acquéreur d'y construire une villa. Des traces de dallage avec un caniveau creusé dans les dalles de calcaire gris ont été mises au jour, révélant pour la première fois des niveaux d'occupation antique.

Par la suite, toute cette zone a été intégrée dans la zone de sécurité du palais présidentiel et d'importants travaux de terrassement et d'aménagement ont été réalisés dans ce secteur proche de l'entrée du palais. Maintes découvertes ont sans doute été passées sous silence à l'exception d'un grand fragment de colonne en marbre blanc cannelée, preuve flagrante de l'existence d'une colonnade allant de pair avec l'importance du monument. Ce fragment de fût de colonne, haut de plus de 3 m, a été dressé probablement à quelques mètres de l'endroit où il a été trouvé, aujourd'hui immédiatement à gauche du parking situé en face du nouveau bâtiment d'administration du palais. Cet élément architectonique vient s'ajouter aux fragments de statue colossale découverts sur les lieux à la fin du xixe siècle.

5.2.2.4. L'escalier de Borj Jedid et le quai maritime : de part et d'autre du decumanus VI nord, entre les kardines XXI et XXI est pour l'escalier ; entre les kardines XXII et XXIV est pour le quai

5.2.2.4.1. L'escalier

E. Babelon, *Carthage*, 1896, n° CX, p. 171, les désignent « ruines de l'escalier de la *platea nova* descendant vers la mer ».

La carte de Bordy montre l'alignement d'une série de murs transversaux et les accompagne de la mention « escalier monumental ».

Ce sont les rampes des marches d'un grand escalier qui était encore visible en 1884. Beulé en parle p. 29 de son ouvrage *Fouilles à Carthage*, 1861.

A.-L. Delattre, *Bull. épig.*, VI, 1886, p. 86, signale qu'il l'a vu détruire par des chercheurs de pierres et que l'on a extrait plus de 100 m³ de morceaux de marbre provenant d'énormes colonnes brisées ainsi que des chapiteaux, des corniches. Il s'agit évidemment d'éléments architecturaux provenant de la chute de monument situé en amont.

5.2.2.4.2. Le quai maritime

La carte de Bordy le reproduit à l'aplomb du monument, de part et d'autre de son axe qui est le *decumanus* VI nord. Ce mur apparaît de biais par rapport à cet axe, mais aligné sur la ligne de la côte, entre les *kardines* XXII et XXIV est, en diagonal donc.

Roquefeuil en a fait le relevé bathymétrique en l'intitulant « mur de Carthage » (voir fig. 98).

L. Carton avance l'hypothèse d'un mur de défense punique (p. 35). Plus exact et précis, Ch. Saumagne, dans son article général sur le « lungomare » de Carthage publié dans Karthago, X, 1959-1960, lui consacre un chapitre spécifique, § VI, p. 166-167. Il le décrit « comme un puissant mur en blocage plaqué contre l'abrupt de la falaise. Dans l'épaisseur de ce mur sont aménagées des absidioles jointives au nombre de 10-12. Ce mur servait de contrefort à une terrasse large de 20 m et longue de 50 m, au niveau de laquelle prenaient le départ les rampes de l'escalier monumental qui gravissaient la pente...

Temple – escalier – quai maritime, tous ces éléments prennent sens et signification dans leur succession de haut en bas : ce grand temple dans sa position prédominante était donc tourné vers la mer, comme le sera par la suite le fortin construit au xviiie siècle.

L'escalier monumental ainsi que la terrasse du quai maritime sont situés sur le TF 40886.

5.2.2.5. Le Monument circulaire à l'est des citernes, decumani V – VI nord + kardines XVII – XVIII est

Ce monument est rarement signalé, mais figure sur la carte de Bordy : il est marqué « temple circulaire » R(uine) Woûte) S(ou)T(erraine). Il a été détruit lors de la création de route menant vers le palais présidentiel en 1961.

D'après un dessin d'archive le représentant à l'échelle de 0,005 par mètre, il aurait un diamètre de 12,80 m et serait constitué de deux cercles concentriques, l'extérieur de 12.80 m et l'intérieur de 7,40 m de diamètre. Les murs en forme d'anneaux auraient une largeur de 1 m.

Décrit par E. Babelon sous le n° CIX de son *Guide* Carthage, 1896, p. 171 consacré à Borj Jedid) comme « crypte de coupole centrale entourée d'une galerie circulaire ».

A.-L. Delattre, Bull. épig., IV, 1884, p. 108.

Ce monument est signalé par un cercle avec la mention édifice circulaire » sur le plan 1 de l'ouvrage d'A. Merlin et L. Drappier, *La nécropole punique d'Ard El-Khèraïb*, 1908, poir ici fig. 91.

5.2.2.6. Koubba bent er Rey dite aussi « Bains de Didon », decumani VI – VII nord + kardines XIII – XIV est (fig. 100, 1 et 2)

MHC le 1er mars 1905.

Parce qu'elle est souterraine et qu'elle est restée bien conservée, cette ruine a été signalée par tous les visiteurs. Falbe la décrit p. 37 et la note au n° 66 de sa carte. Sainte-Marie, après avoir procédé à quelques dégagements, la décrit de l'intérieur, p. 37-38 et pl. 37.

Pour E. Babelon, voir *Carthage*, 1896, n° CIX, p. 171 et aussi p. 163 avec erreur, n° CI et CIII. Elle figure sur la carte Bordy. A. Audollent en fait la description dans *Carthage romaine*, 1901, p. 246-247.

Cependant sa destination restera toujours énigmatique. Ce monument fera l'objet d'un intérêt particulier de la part de S. Storz, archéologue-architecte allemand qui y consacrera plusieurs campagnes de fouilles et de mise en valeur et en fera l'objet d'une thèse. Un article préliminaire sera publié dans le *Bulletin CEDAC*, 12, 1991, p. 41-62. L'étude exhaustive se trouve dans *MDAI* (R), 1994, 110 p., 32 pl.

L'attention de l'auteur a été retenue par le mode de couverture de la voûte faite de tubes de terre cuite emboîtés les uns dans les autres et formant une sorte de « coffrage perdu » pour la chape bétonnée qui est coulée dessus. Le matériel didactique de son étude est exposé au musée de Carthage dans un angle de la salle des amphores.

Pour les enduits peints, voir A. Barbet, *Peintures romaines de Tunisie*, Paris, 2013, p. 52-55.

5.2.2.7. Le sanctuaire de Cérès, decumani VII – VIII nord + kardines XXI – XXII est

A. Audollent fut intéressé par la découverte d'une inscription punique (20 × 18 cm) en l'honneur d'Astoreth et de Tanit du Liban, rapidement identifiée avec Déméter et Perséphone (RESL, n° 17 = CML, I, pl. V, fig. 3, p. 33-34), la mise au jour au-dessus d'un puits funéraire punique d'un mur en opus reticulatum d'époque romaine (voir p. 177), la découverte de fragments d'architecture et de quelques statues pouvant se rapporter au culte de Cérès, dont une statue d'Esculape et de Telesphore, et enfin trois textes, dont l'un mentionnait la confrérie des Cereales appartenant à la fin du III° s. apr. J.-C. Tous ces documents l'incitèrent à prendre en considération l'existence, déjà soupçonnée par A.-L. Delattre et Ph. Berger à cet endroit, d'un sanctuaire de Cérès appartenant à la période punique et à la période romaine (A. Audollent, Carthage romaine, 1901, p. 171 + note).

Cependant dans le compte-rendu qu'il fait de l'ouvrage d'Audollent, R. Cagnat, dans JS, 1905, p. 652-653, émet quelques réserves à ce sujet : « Non moins assuré est le site du Serapeum fouillé jadis par Sainte-Marie et celui du temple de Cérès dont Delattre a retrouvé des indices assez caractéristiques entre Borj Jedid et Sidi Bou Saïd, malheureusement on ne peut guère juger de leur plan ni de leurs détails ».

De son côté, on l'a vu p. 177, S. Gsell, dans *HAAN*, II, p. 82, conteste à la fois l'identification d'Astoreth punique avec la Déméter romaine et l'existence d'un temple punique à cet endroit.

Bibliographie:

A.-L. Delattre, *Cosmos*, février 1898, p. 6-13 et fig. 8-14; *CRAI*, 1898, p. 99, 100, 153, 210-216, 235-253; 1899,
p. 552-558; 1900, p. 83-96; *MAF*, LVIII, 1899, p. 1-20, et
A. Héron de Villefosse, p. 20-25.

Ph. Berger, Revue d'assyriologie et d'archéologie orientales, V, 1899, p. 11-25.

S. Gsell, MEFR, XX, 1900, p. 95.

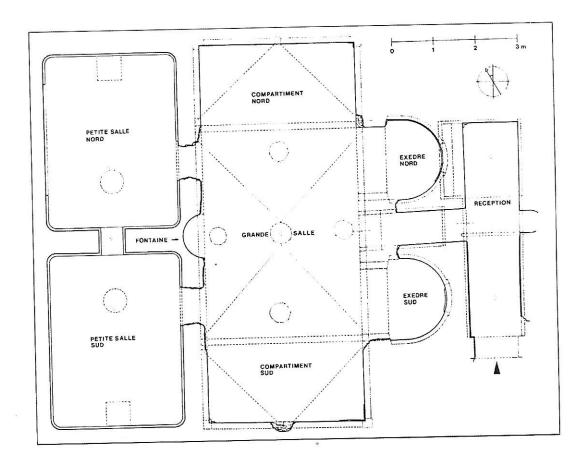




Fig. 100. Koubba bent er Rey: fig. 100-1. plan; fig. 100-2. photographie, par S. Storz, dans *Pour sauver Carthage*, 1992, p. 157-158.

A. Audollent, *Carthage romaine*, 1901, p. 171, note 43-44; « Les *Cereres* », dans *Mélanges Cagnat*, 1912, p. 372. BCTH, 1909, p. CCVI-CCX.

La carte de Bordy indique le lieu avec la mention « fanum de Cérès ».

H. Bénichou-Safar, TPC, 1982, fig. 35.

Les objets recueillis sont conservés au musée de Carthage : outre l'inscription CML, I, 1900, pl. V, 3, p. 33-34 ; CML, II, 1899, p. 18-19, pl. IV, 3 = MAF, LVIII, p. 15, pl. V (tête de Cérès) ; p. 19-20, pl. IV, 4 = MAF, LVIII, p. 15, pl. V, 2 : p. 73-74, pl. XVIII, 5 = CIL, 24586 (inscription honorifique) = MAF, LVIII, p. 21.

5.2.2.8. Le littoral de Borj Jedid

En 1898, toute la côte carthaginoise, depuis le cap de Sidi Bou Saïd jusqu'à la pointe de Salambô, a fait l'objet d'une mission hydrographique d'exploration et de prospection conduite par H. de Roquefeuil, lieutenant de vaisseau. Le résultat en fut la carte de levées de l'ensemble des vestiges mmergés ou à fleur d'eau existants le long du rivage (CRAI, 1898, p. 20-39 et 653-666). Trente-trois points ont été relevés, chacun accompagné d'une description. La partie située au pied de Borj Jedid a fait l'objet d'une carte plus détaillée parce que l'auteur avait constaté que cette côte rocheuse recelait les vestiges les plus imposants : le paragraphe B, p. 11-20, donne les points 11 à 33. En particulier le point 15, p. 19, dénommé « mur de Carthage » correspond aux vestiges signalés sur la carte de Bordy avec la mention « tour et poterne ». Au point 32, p. 18-20, est décrit le quadrilatère de Borj Jedid que nous avons mentionné p. 180, et qui est considéré comme punique. Voir fig. 98.

Tour et poterne

À l'aplomb du « fanum de Cérès », sur cette côte escarpée, est porté sur la carte de Falbe un ensemble de murs antiques indiqués comme « tour et poterne ». S'agissant d'une côte rocheuse, les travaux des Carthaginois, puniques ou romains, ont consisté à en améliorer les atouts et à en renforcer la défense ou l'accès selon les cas. L'érosion maritime et aussi l'exploitation des matériaux de construction lorsque les murs sont en grand appareil ont largement contribué à en changer l'aspect et la nature.

Après H. de Roquefeuil, Ch. Saumagne, ramassant l'ensemble de cette documentation disparate, a repris la question des vestiges alignés le long de la côte carthaginoise dans son article « Le "lungomare" de la Carthage romaine », *Karthago*, X, 1959-1960, p. 157-170; aux p. 166-167, il consacre un long développement à cette portion de la côte de Carthage.

C'est de là aussi que partirait le début de la muraille théodosienne telle que H. Hurst et C. Wells l'ont figurée (H. Hurst, « Fouilles britanniques du port circulaire et quelques idées sur le développement de la Carthage romaine », dans *Carthage*, VII, Actes du congrès (deuxième partie), CEA, XVII, Trois-Rivières, 1985, fig. 4, p. 151), voir ici fig. 22.

5.2.2.9. Mur romain à amphores, decumani VIII – IX nord + kardines XXIII – XXIV est, d'après la carte de Bordy

Au pied de la colline située entre Borj Jedid et celle dite de Sainte-Monique, où s'étendait la nécropole punique des Rabs, A.-L. Delattre découvrit à proximité du rivage un « mur d'amphores » constitué de rangées d'amphores placées légèrement inclinées, presque debout en ligne les unes contre les autres et superposées les unes sur les autres. Il a compté neuf rangées en profondeur, situées l'une au-dessus de l'autre, chaque rangée séparée de la suivante par une couche de terre épaisse de 50 à 60 cm, remplie de débris. Chaque rangée comportant 30 amphores par ligne.

Il en a évalué le nombre à environ 2 000 amphores, toutes romaines, mesurant de 90 à 110 cm de haut. La hauteur du mur est de 16 m, chaque rangée se trouvant décalée, en retrait par rapport à la précédente du rang inférieur, de sorte que l'ensemble suivait à peu près l'escarpement de la falaise. C'est donc un mur de soutènement. Aucune amphore n'est intacte.

A.-L. Delattre, « Un second mur d'amphores découvert à Carthage », *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, 1905, p. 31-48, avec photographie.

5.2.2.10. La maison aux Bains, decumani VIII – IX nord + kardines XXII – XXIII est

Dans le cimetière du couvent de Sainte-Monique créé à la fin du XIX° s., situé en bas du ravin, à proximité du rivage, a été reconnue une *villa* romaine avec bains et mosaïques (*IMT* (Supplément), 763 a, p. 82) qui figure sur la carte de Bordy. On y a relevé les restes très reconnaissables de thermes. C'est un ensemble constitué d'une grande salle de 10 m renfermant une piscine carrée de 3 m de côté avec trois marches intactes revêtues de mosaïques, puis une série de murs épais de 5 m et une autre salle souterraine. Ensuite vient une large pièce d'environ 16 m de côté. Toutes les salles étaient pavées de mosaïques. Elles ont été laissées en place.

Il s'agit de la même construction inventoriée sous *IMT*, 755, p. 253, décrite comme située au-dessous de la villa de Sahab el Tabaa, « avec un bassin carré aux marches revêtues de mosaïques ».

Bibliographie:

Missions catholiques, XV, 1883, p. 370.

A. Audollent, Carthage romaine, 1901, p. 170, note 3.

Ch. Saumagne, RA, V, 1909, p. 202.

P. Gauckler, *IMT*, 1910, 755, p. 253 = A. Merlin, *IMT* (Supplément), 1915, 763 a, p. 82.

L. Carton, RT, 1911, p. 307.

La carte de Bordy signale en face du cimetière des Moniquettes un grand mur, travaillé par l'érosion, fait d'une énorme masse de blocage revêtu de pierres de taille reposant sur des redans taillés dans le rocher et protégé au nord par une digue formée de blocs perpendiculaires au rivage (haut de 15 m, large de 40 m).

5.2.2.11. Le point 90 de Falbe (fig. 101)

188

Au nord du débouché du petit ravin descendant de Dar Sahab el Tabaa qui correspond au couvent des Moniquettes, sur la côte, un endroit est marqué par C.T. Falbe du n° 90 qu'il légende ainsi p. 11 : « Ruine où j'ai découvert un pavé en mosaïque ». Dans le texte, p. 43, il précise qu'il avait découvert cette mosaïque en 1824, près du rivage, là où finissent les môles, et il ajoute qu'elle pavait « un espace de 30 pieds carré et de 8 à 10 de profondeur fut déblayé », mais que « trois jours après le ministre de la Marine du bey, à l'instigation d'un antiquaire européen, envoya des gens pour briser cette mosaïque ».

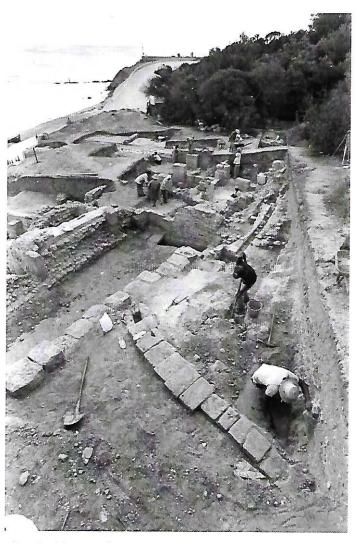


Fig. 101. Photographie montrant le chantier de fouille de l'équipe danoise, au point 90 de Falbe, à Amilcar, en 1976.

En 1837-1838, dans le cadre du projet de Société d'exploration de Carthage, C.T. Falbe avec Grenville Temple reprend la fouille probablement au même endroit et met au jour, dans la même ruine, une nouvelle mosaïque figurée après avoir déblayé une épaisse couche de cendres. La mosaïque sera partagée en deux morceaux, l'un représentant un dieu Océan est au British Museum de Londres, l'autre représentant une néréide sur un hippocampe, au Musée national de Copenhague.

Cette fouille du point 90 de Falbe n'a pas été indiquée sur la carte de Bordy levée en 1898 pourtant. Elle se trouve en face de la « *villa* romaine aux bains » située sur le versant sud du ravin et qui figure, on l'a vu, sur la carte.

Les mosaïques sont inventoriées dans *IMT*, 701-705, p. 235-236.

A. Audollent évoque cette découverte de Falbe p. 12, note 2, p. 247 et 661 note 1.

Dans le cadre de la campagne internationale UNESCO, l'équipe danoise formée par le musée de Copenhague a choisi précisément le point 90 de Falbe pour intervenir à Carthage. L'équipe constituée de S. Dietz, J. Lund, S. Trolle et E. Poulsen a effectué cinq campagnes de fouilles et de recherches sur ce site entre 1975 et 1984. La superficie dégagée par les fouilles couvre 1 000 m², sur la rive gauche du ravin, sur un terrain donnant immédiatement sur la côte.

Le bilan de cette fouille consiste en :

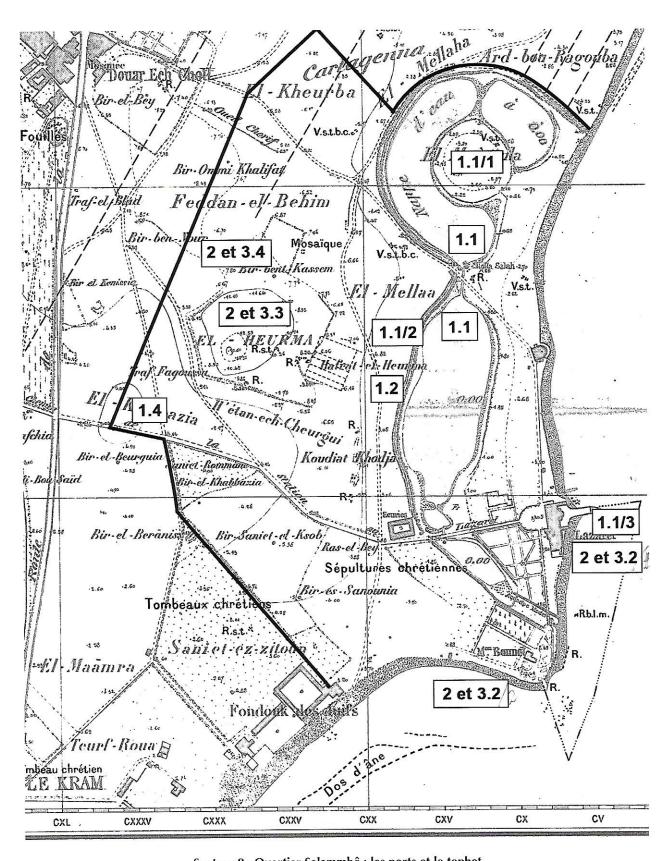
- 1. la découverte à 1,50 m de profondeur d'un matériel archéologique d'origine punique rapporté, provenant probablement de la chute des vestiges situés en amont (en particulier des fragments de stèles et de céramique);
- 2. un premier bâtiment rectangulaire d'époque romaine datant du re s., construit en blocs de grès d'El Haouaria, qui était flanqué d'une série de constructions, probablement des ateliers et des magasins;
- 3. une *domus* à péristyle construite au IV° s., couvrant 800 m² au sol, pavée de mosaïques et dont les murs étaient décorés de peintures.

Par le matériel trouvé, on peut déterminer la date d'abandon de la maison : soit lors de la construction du mur de Théodose en 425 qui laisse l'habitation à l'extérieur de l'enceinte, soit lors de la prise de la ville par les Vandales en 439.

- 4. Par la suite, à l'époque vandale, la ruine de la *domus* sert de lieu d'enterrement collectif : on a trouvé quantité de squelettes entassés dans les pièces.
- 5. À l'époque byzantine, l'endroit est squatté par de pauvres hères en quête d'abris.

Le chef de la mission danoise, S. Dietz, a donné en 1992, dans l'ouvrage collectif *Pour sauver Carthage*, un article de synthèse des travaux de son équipe sur ce terrain, p. 143-148. Il est accompagné d'illustrations et d'une bibliographie exhaustive, p. 148.

Voir aussi *Bulletin CEDAC*, 1, 1978, p. 9; 4, 1981, p. 18-19.



8. II / 1 : Période punique 8. II / 7

- 8. II / 1. 1 : Les ports
- 8. II / 1. 1 / 1 : Les travaux de recherches de l'équipe britannique

Secteur 8 : Quartier Salammbô : les ports et le tophet

- 8. II / 1. 1 / 2 : Les travaux de recherches concernant le port rectangulaire
- 8. II / 1. 1 / 3 : Le « quadrilatère de Falbe »
- 8. II / 1. 2 : Le tophet
- 8. II / 1. 4 : Sanctuaire punique de Salammbô dit « chapelle Carton »
- 8. II / 2 et 3. 2 : Le
- « lungomare » 8. II / 2 et 3. 2 / 1 : Le « quadrilatère de Falbe »
- 8. II / 2 et 3. 2 / 2 : La baie du Kram
- 8. II / 2 et 3. 3 : Koudiat El Hobsia
- 8. II / 2 et 3. 4 : La muraille de Théodose



Secteur 8 : Quartier Salammbô : Les ports et le tophet

8.1. TOPOGRAPHIE. RELIEF

Prolongeant la plaine littorale de Dermech au sud, au pied de la colline de Byrsa au sud-est, le quartier dit de Salammbô – Cartagenna apparaît comme une avancée plate, basse et marécageuse. Elle se continue par un isthme étroit, le *taenia*, ou *ligula*, séparant la mer du lac. Cette avancée détermine une petite rade, favorable à l'alluvionnement et abritée des vents. C'est indiscutablement une zone amphibie, de contact

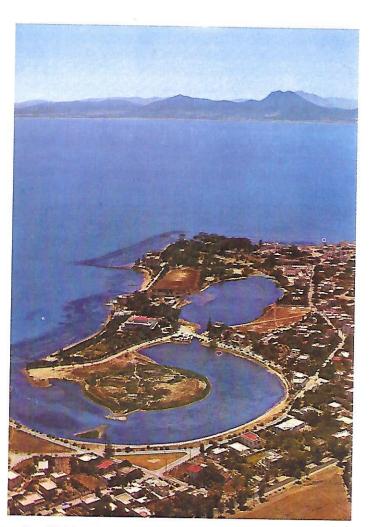


Fig. 129. Vue aérienne de la région des ports antiques, le golfe de Tunis et le cap Bon à l'horizon. Carte postale.

et de confrontation entre mer et continent. Mais c'est aussi un terrain d'accès et d'abordage aisé dont les inconvénients naturels seront corrigés par l'art et le savoir des hommes (fig. 129).

C'est dans cette zone que s'est constitué le port de Carthage – celui de la Carthage punique dont on connaît désormais la dernière version – la plus remarquable, datant du III^e-II^e siècle.

Sur plus d'un kilomètre de long, plus de 300 m de large, deux grands bassins ont été creusés de main d'homme à l'intérieur des terres, destinés l'un à la flotte militaire, l'autre à la flotte marchande. Le premier circulaire, le second rectangulaire, communiquaient entre eux, l'entrée se faisant par un émissaire s'ouvrant sur la petite baie du Kram. Des entrepôts, des arsenaux, des magasins complétaient ce complexe portuaire. Ces dispositifs réalisés par la cité punique apparaissent indiscutablement comme un ouvrage d'une exceptionnelle qualité, symbole de la puissance militaire et de la prospérité économique de la métropole punique.

À l'époque romaine, une fois repris et restauré, cet ensemble est converti en port de commerce. Ce sera le grand port de la nouvelle cité ayant la lourde charge d'expédier l'annone africaine destinée à nourrir la population de Rome. Il sera la base de la flotte frumentaire créée et affrétée par Commode.

Ainsi, tant à l'époque punique que romaine, les ports s'imposent-ils comme un instrument de puissance et de richesse à Carthage. Et, au-delà de leur période d'activité, après leur abandon et leur destruction, même dans la désolation, ils continuent d'être un élément majeur du paysage actuel.

Durant des siècles, alors que le pillage les dépouille de toutes leurs structures, que l'alluvionnement ensevelit leurs berges et comble les fonds, les transformant en lagunes et en salines, ils ont continué de marquer de leur empreinte le paysage lui conférant à la fois sa majesté et sa magie nostalgique (fig. 130).

Le texte de référence incontournable est bien sûr celui d'Appien qui décrit soigneusement les lieux et les installations. Pendant longtemps le doute et la contestation ont persisté quant à l'identité des lieux, entre leur splendeur antique et leur déchéance ultérieure, mais les grands voyageurs ne s'y sont guère trompés à commencer par

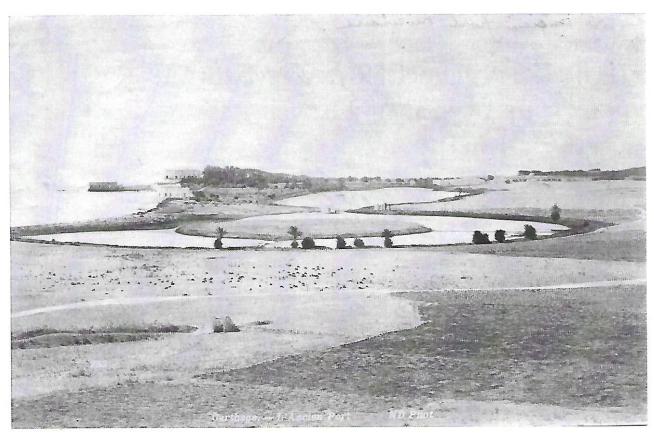


Fig. 130. Vue photographique montrant la région des ports antiques à la fin du XIX^e siècle.

Chateaubriand. C.T. Falbe qui en fait le plan en 1830 n'a pas non plus de doute quant à leur forme et leur fonction. Et E. Beulé, en 1860, s'il y entreprend des fouilles, c'est plus pour les connaître et les décrire que pour les contester.

En 1897, une mission de relevé bathymétrique de la côte carthaginoise est effectuée par le lieutenant de vaisseau H. de Roquefeuil (*CRAI*, 1897, p. 103-137, voir p. 125-131 + plan; *CRAI*, 1900, p. 53-78). Après cette prospection, l'intérêt archéologique pour la question du port redouble. Cependant, à la suite de cette mission et durant plus d'un siècle, jusqu'en 1974, il n'y aura plus de recherches proprement dites portant sur les ports, mais seulement des recherches d'objets ou de bâtiments.

Cet abandon des recherches archéologiques laissera le champ libre à divers auteurs et leur donnera l'occasion de spéculer et d'interpréter, le dernier en date étant P. Cintas qui, dans un chapitre de son *MAP* paru avant le reste de l'ouvrage et occultant la réalité objective du terrain, s'enfoncera dans des dérives spéculatives.

Dans le cadre de la campagne internationale, investissant le terrain concrètement, deux archéologues – l'un britannique, l'autre américain – opérant en deux endroits différents, firent éclater rapidement les faits et rétablirent la réalité.

C'était bien là dans ces deux lagunes, malgré le dépouillement de leur architecture et de leurs équipements et le dénuement de leur forme réduite et tronquée, dans ces deux bassins d'eau stagnante emprisonnés, isolés de leur espace d'action qui firent la gloire et la puissance de Carthage, d'abord punique et par la suite romaine jusqu'à la fin de l'Antiquité. Résumons: en bas, le long du rivage, les ports militaire et commercial ouverts sur la mer, base de défense et de conquête avec leurs installations d'arsenaux, d'accostage et d'entrepôts; en haut, à l'intérieur, dans une portion dominante et défensive, l'acropole de Byrsa, centre du pouvoir politique et religieux. Entre ces deux pôles, dans la plaine littorale, l'agora, place d'échange de produits, entourée de quartiers d'habitation pour la population.

Au-delà de cette triple fonction, sur le versant de la colline environnante, les nécropoles et au-delà encore, dans la Mégara de la presqu'île, puis dans l'arrière-pays des Afri, la *chora* nourricière, peuplée d'indigènes, espace désormais parcouru de chemins conduisant aux champs et aux pâturages et servant à acheminer les productions résultant de la mise en valeur.

L'absence des recherches archéologiques sur le terrain qui a cantonné l'intérêt historique dans le domaine de la spéculation a, du fait de cet abandon, laissé le territoire sans défense entre les mains des constructeurs et des spéculateurs immobiliers. Faute de fouilles et d'intérêt archéologique, l'urbanisation s'en est donnée à cœur joie. Dès le début du xx° s., la totalité de l'espace était livrée à la construction. Il suffit de consulter un document se rapportant au lotissement du TF 1549, mis en vente vers 1910, pour prendre la mesure de l'envergure de l'opération. Du nord au sud, c'est tout le pourtour des ports circulaire et rectangulaire jusqu'au rivage qui est morcelé en petits lots destinés à la vente. Partant des berges occidentales, le lotissement s'étend jusqu'à la route MC 33, parallèle à la côte. On compte 151 lots disséminés le long de chemins

ruraux promus rues de quartier. On peut identifier les rues des Suffètes, d'Hannibal, de Virgile, de Jugurtha, de Massinissa, de Micipsa, de Salluste, du Dar el Bhar, la rue Plutarque. Seuls échappent les terrains grevés de servitude militaire du côté est.

Face à cette mise en coupe réglée, impuissant, R. Cagnat s'écrie dans sa préface du livre de Martine Douel, « *Au pays de Salammbô* », en 1911 : « On allotit le sol d'Hannibal et de Salammbô pour le vendre à des sociétés immobilières en quête de beaux profits ».

Pour montrer l'état d'ignorance dans lequel l'opération s'est effectuée, il suffit de lire les légendes figurant sur le plan de lotissement établi par un bureau anonyme siégeant au 9 rue el Jazira, à Tunis. Le bassin circulaire et le bassin rectangulaire sont tous les deux dénommés « lac salé ».

Le résultat de cet allotissement accompagné du morcellement des terrains situés sur le pourtour des deux bassins portuaires est aujourd'hui un quartier d'habitat, fait de villas pavillonnaires, entourées de jardins plantés, revêtant l'aspect de cité-jardin dont les constructions font miroiter leur architecture sur les plans calmes des lacs et dégageant un air paisible.

Évidemment, les constructions se sont établies sur des sols archéologiques qui n'ont été ni explorés ni sondés, et ont encore moins fait l'objet de fouilles.

L'illustration de cette totale absence de l'autorité archéologique officielle, c'est la découverte du tophet dont l'étendue couvrait plusieurs lots et dont les constructions se sont bâties avec le produit des matériaux récupérés in situ, en l'occurrence des stèles votives. Il aura fallu l'obstination de deux amateurs pour arrêter le saccage de ce sanctuaire: Fr. Icard et P. Gielly, qui s'interposeront face aux pilleurs et aux constructeurs, allant jusqu'à acheter le terrain pour sauvegarder ces vestiges et pouvoir le fouiller (lots 87-88-89). L. Poinssot et R. Lantier n'interviendront que pour signer un article: « Un sanctuaire de Tanit à Carthage », Revue de l'histoire des Religions, 87, 1923, p. 32-68, soulignant l'importance scientifique de la découverte, mais ne se préoccupant guère de sa sauvegarde. Il n'y aura ni décret de sauvegarde, ni d'acquisition (cf. H. Bénichou-Safar).

Aucune autre découverte archéologique ne sera jamais signalée dans tout ce secteur, aussi invraisemblable que cela puisse paraître. Les acheteurs des lots ont eu tout le loisir de creuser les fondations de leurs pavillons sans être inquiétés par d'éventuelles découvertes.

Et pourtant la carte de Bordy fait nettement figurer sous la légende HAFRAT EL HEURMA un quadrilatère fait d'une série de voûtes parallèles en rouge, coïncidant avec les lots de lotissement nos 90 à 97, devenus TF 22492, 10281, 10255, rue Virgile / rue Hannibal, et portant aujourd'hui encore plusieurs villas sans que jamais découvertes ou destructions soient signalées dans les annales archéologiques.

Il en est de même pour le monticule dit EL HEURMA ou HOBSIA, signalé par C.T. Falbe sous le n° 74 et par E. Babelon, *Carthage*, 1896, n° XV, p. 126. C'est un monticule qui fit l'objet d'un intérêt reconnu. La villa Cirier s'y éleva à son sommet sans que rien ne soit signalé, à l'exception d'un sondage effectué par L. Carton.

En 1922, un laboratoire de biologie marine (futur INSTOP) est construit en bordure de mer, entre les deux bassins portuaires. On découvrit dans le creusement des fondations quelques vestiges dont un four de potier punique qui est signalé par L. Poinssot et R. Lantier (*BCTH*, 1922, p. CXCVIII; 1923, p. LXXIII-LXXIV) et son matériel envoyé au Musée du Bardo sous les numéros d'inventaire 497-498-499. Cette note sera reprise dans P. Cintas (*MAP*, II, p. 206, note 509, fig. 16, point III) pour essayer de démontrer l'inexistence d'un port punique à cet endroit.

DAR EL BEY

À Cartagenna, cette villégiature balnéaire construite en bordure de mer, sur l'enrochement du « quadrilatère de Falbe », fut la demeure d'Ahmed Bey, en 1835. C'était une grande bâtisse avec jardin. Ahmed Bey s'y réfugia lors de l'épidémie de choléra en 1849, d'après Ben Dhiaf, IV, p. 128.

Ensuite cette résidence fut donnée vers 1860 à Mustapha Khasnadar, beau-frère de ce bey. Ph. Caillat s'occupa de l'aménagement du pourtour en 1868 et traça une route à travers le bassin rectangulaire qui fut comblé et partagé en deux de ce fait. Ceci figure sur la carte de Carthage d'A. Audollent.

En 1884, cette demeure devient un lazaret, à l'occasion d'une nouvelle épidémie de choléra, puis, en 1898, elle fut transformée en caserne d'artillerie. Résidence du commandant de l'armée d'occupation dont le premier hôte fut le général Pistor, elle abrita une école militaire des cadres en 1940 sous le général de Lattre de Tassigny.

Enfin ce terrain militaire dénommé « Guerre de Salammbô » fut remis à la Tunisie dans le cadre de l'accord bilatéral du 14 mars 1962. La grande bâtisse abandonnée fut détruite à la hâte par le ministère de la Défense tunisienne en 1990, et une bonne partie du terrain allotie pour la construction de pavillons.

Bibliographie:

E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, 1884, p. 157-159 et fig. 158.

Ch. Tissot, Géographie comparée, I, 1884, p. 598 et 607.

E. Babelon, Carthage, 1896, n° IX, p. 122.

J. Revault, Palais et résidences d'été, 1974, p. 286.

8.2. Archéologie

8.2.1. PÉRIODE PUNIQUE

8.2.1.1. Les ports

Ils ont été décrits en 1807 par Chateaubriand. Leur relevé a été fait en 1830 par Falbe dans son plan de Carthage.

Les ports, tout au moins ce qui en reste, ont été fouillés par E. Beulé en 1860. Les fouilles furent difficiles en raison

de la nature marécageuse de l'endroit envahi par la nappe phréatique sous-jacente, ce qui, de plus, faisait craindre les fièvres. E. Beulé creusa 300 tranchées dans ce sol trempé d'eau. Il a décrit soigneusement les résultats de ses investigations dans un chapitre consacré aux ports (Fouilles à Carthage, 1861, p. 87-118).

Il fut assurément un pionnier téméraire, ayant entrepris cette tâche avec pour seule référence le texte d'Appien décrivant en quelques phrases « les deux bassins creusés de main d'homme », et avec les connaissances historiques de l'époque relativement sommaires. Sur le terrain où se condensent les restes de plusieurs siècles de constructions et de destructions, la confusion est extrême. Aussi est-ce le mérite d'E. Beulé d'avoir rapporté scrupuleusement les résultats des travaux mêmes si certaines de ses conclusions sont préconçues.

Il n'y aura plus d'autres fouilles scientifiques avant longtemps, alors même que les discours sur la nature et l'histoire des lieux feront couler beaucoup d'encre.

E. de Sainte-Marie (*Mission à Carthage*, 1884, p. 157-161) décrit l'état des lieux en mettant à la même échelle le plan de C.T. Falbe, celui de Ph. Caillat et celui d'E. Beulé. Ch. Tissot, dans sa *Géographie comparée*, I, 1884, p. 598-612, reprend le sujet et, s'appuyant sur le texte d'Appien et les travaux d'E. Beulé, constate les modifications survenues entre la carte de Falbe datée de 1830 et celle de Ph. Caillat datée de 1877 (reproduit dans son ouvrage, *Mission à Carthage*, 1884, p. 158, fig. 59): 1. plusieurs villas ont été bâties sur le terrain des ports; 2. les bassins ont été en partie comblés et couverts de vergers; 3. l'îlot du cothon est rattaché à la berge à l'est et non plus au nord; 4. la nappe d'eau du port rectangulaire a été coupée en deux par la création d'une chaussée menant à la résidence du bey.

Dès la fin du XIX^e siècle, à l'exception de la bordure du rivage détenue par l'armée française, ce secteur sera morcelé, alloti et construit (P. Gauckler, MS, 1903, p. 10) et en particulier le lotissement TF 1549, lancé en 1906 : 151 lots entourant et enserrant les deux bassins qui deviennent encombrants et malsains pour les riverains. Les eaux usées se déversant dans ces lagunes fermées ont rendu l'atmosphère délétère. Les autorités municipales ont été amenées à creuser des tranchées à travers les berges pour mettre les bassins en communication avec la mer.

Quoique faisant l'objet d'un classement édicté en 1901 et 1902, les vestiges des ports antiques ne sont plus perçus par les habitants que comme des lagunes nuisibles, abandonnées à leur sort. Les autorités archéologiques n'interviennent plus que pour emporter les quelques objets découverts au cours des travaux de constructions des villas, en particulier les statues, et déposer les mosaïques.

La question des ports, « la grande question » selon Jérôme Carcopino, est posée à travers de nombreux articles entraînant contestation et polémique, mais la solution n'est plus recherchée sur le terrain lui-même.

En 1908 et en 1913, des soldats de la caserne du lazaret, successivement dirigés par les capitaines Desmazes,

Chardenet, Simonnet, Esmiol et Chollet, entreprirent des dégagements dans l'îlot de l'Amirauté. Ils y mettent au jour des murs circulaires et des citernes ainsi que d'autres vestiges sans en distinguer les époques et la destination. Ils recueillent surtout des stèles puniques et des fragments d'architecture (tels que pilastres, colonnes et corniches). Leurs rapports de fouilles successifs sont publiés sous le patronage d'A. Merlin, directeur des Antiquités à l'époque, dans le *BCTH*, 1908, p. CCXLII-CCXLVI; 1909, p. 51, pl. VI; 1911, p. CCXXXVI-CCXXXIX; 1913, p. CCXLIV-CCXLVI; 1914, p. CLIII-CLV, CXL-CXLII; 1917, p. 154; et dans les *CRAI*, 1912, p. 277-286.

Les objets figurent au *CMA*, B 91, chapiteau (cf. *HAAN*, IV, p. 202); M VI, 1298, moule de lampe chrétienne; I 333-334, fragments de céramique figurée. Les stèles, inventoriées dans *CMA*, C 1236-1309 = D, 1267-1316 et *CMA*, C 1312-1319 = D 1317-1322, sont reprises dans le *CIS*, *pars* I, t. 2, n°s 3007-3030, pl. LXII, et dans la *RT*, 1919, p. 176.

Un lot important d'ostraca en latin recueillis dans les bassins et conservés au Musée du Bardo (CMA, M VI, 1306 signalé dans BCTH, 1909, p. 53; 1911, p. CCXXXVIII et CRAI, 1912, p. 286) ont fait l'objet d'un article de R. Cagnat et A. Merlin dans le Journal des Savants, 9, 1911, p. 514-523. Cette même collection fera par la suite l'objet d'une autre étude par J.I. Peña: « The Mobilization of State Olive Oil in Roman Africa. The Evidence of the Late 4th C. Ostraca from Carthage », dans Carthage Papers (JRA, suppl. 28), 1998, p. 117-238.

Après ces dégagements occasionnels dont on ne percevra aucunement l'importance, l'îlot et le bassin circulaire seront complètement abandonnés, de même que le bassin rectangulaire et ses abords immédiats. Par contre en 1910, à la pointe de cette zone de Salammbô, là où le commandant de l'armée d'occupation avait sa résidence d'été dite « maison Bonet », le général Pistor découvrit pendant l'aménagement du jardin un long mur de maçonnerie compacte de plus de 80 m et large de 8 à 12 m, revêtu de parement et constitué de gros blocs tenus entre eux par des queues-d'aronde. Ce mur apparaît courbe, parallèlement au profil du rivage à cet endroit. Il est interprété par divers spécialistes comme étant le bord du canal d'entrée vers le bassin rectangulaire. Cette découverte tomba dans l'oubli sans être reliée à l'ensemble du système d'installation portuaire (BCTH, 1910, p. CCLVI; 1911, p. 157 et pl. X).

Rappelons qu'au n° 42, C.T. Falbe avait déjà reconnu et signalé l'entrée du port (cf. p. 22). Ce même mur dont beaucoup de blocs ont été arrachés sera redécouvert en 1992 à l'occasion des sondages effectués dans le même secteur pour un projet de lotissement OLM.

H. Hurst qui a suivi ces travaux a définitivement identifié ce mur courbe comme étant un des bords de l'entrée vers le port commercial : *Bulletin CEDAC*, 13, 1993, p. 10-18 ; et voir *Excavations on the Southern Port of the Carthage Harbours* 1992-1993. Cette conclusion désormais évidente a été reprise par S. Lancel dans son ouvrage *Carthage*, 1992, p. 100.

Tout cela démentait les hypothèses de P. Cintas concernant les ports puniques, avancées dans son *MAP*, II, p. 158-164, fig. 10-15, résultant d'un éloignement devenu aberrant par rapport à la réalité de la situation des lieux.

8.2.1.1.1. Les travaux de recherches de l'équipe britannique au port antique

Le problème des ports puniques, longtemps en suspend et devenu objet d'errements, sera presque immédiatement résolu dans le cadre de la campagne internationale par les fouilles archéologiques entreprises sur le terrain même et conduite avec soin et méthode.

Dès sa première campagne en 1974, intervenant sur un terrain déjà malmené par les fouilles militaires de 1908-1913 et abandonné depuis cette date, l'équipe de H. Hurst a démontré de façon inattaquable l'existence du port militaire dans ce bassin circulaire, puis sa transformation en port commercial à la période romaine.

Au terme de quatre campagnes successives de 1974 à 1978, H. Hurst a retrouvé les éléments de son infrastructure et de son architecture et réalisé la restitution aussi exactement que possible et déterminé les grandes phases de l'histoire de ce port, en particulier la dernière, datable de la fin du III^e siècle av. J.-C. À partir des restes des vestiges des fondations, il a pu reconstituer dans l'îlot de l'Amirauté une disposition de 30 hangars dont la largeur était exactement correspondante à celle d'un type de trirème grecque. Il a pu aussi restituer les hangars disposés autour du bassin circulaire équivalant à 140 loges (fig. 131-133). Cette disposition de hangars autour du bassin circulaire qui correspond à la disposition donnée par Appien date de la fin du III^e s., juste avant les débuts de la III^e guerre punique.

H. Hurst a pu déterminer aussi la situation de ce secteur avant la création des hangars. Au milieu du IV^e s., un chenal de 15 à 20 m de large, parallèle à la côte et probablement relié à la mer, existait et a été retrouvé, sans que l'on puisse lui donner un rôle précis : installation portuaire ou canal d'assainissement et de drainage ?

La fouille de l'équipe américaine dans le secteur du port rectangulaire a permis de retrouver le prolongement de ce même canal dont le départ se situerait au niveau de l'îlot de l'Amirauté.

Ainsi les fouilles menées entre 1974 et 1978 par l'équipe britannique dirigée par H. Hurst ont définitivement clarifié le problème des ports antiques de Carthage en confirmant que les deux lagunes actuelles de Salammbô sont bien les restes des ports de Carthage: port militaire et port marchand, datant de la fin du III^e s. et répondant à la description d'Appien. Antérieurement à cette époque, l'emplacement du ou des ports qui précèdent reste problématique.

Les fouilles britannique et américaine ont relevé aussi la trace d'un chenal intérieur parallèle à la côte dont la fonction reste encore incertaine.

Bibliographie:

L'approche générale de cette question a été traitée par les deux fouilleurs H. Hurst et L. Stager dans World Archaeology, 9, 3 février 1978, p. 334-346: « A metropolitan landscape. The late Punic port of Carthage ». Cet article général a été précédé d'une série d'articles préliminaires principalement dans la série « Excavations at Carthage »: « First Interim Report 1974 »; « Second Interim Report 1975 »; « Third Interim Report 1976 »; « Fourth Interim Report 1977-1978 » parus successivement dans AntJ, 1975, LV/1, p. 11-40; 1976, LVI/2, p. 177-196; 1977, LVII/2, p. 232-261; 1979, LIX/1, p. 19-49.

H. Hurst, « The War Harbour of Carthage », dans Atti del I Congresso internazionale di Studi fenici e punici, Roma, 1979, Rome, 1983, vol. 2, p. 603-610.

Et des articles ont aussi été donnés au *Bulletin CEDAC*, 1, 1978, p. 15-16; 2, 1979, p. 16-17; 4, 1981, p. 24-25; 5, 1983, p. 15-16; 12, 1991, p. 24-28.

Enfin dans *Pour sauver Carthage*, l'ouvrage sur la campagne internationale paru en 1992, p. 79-94, un article de synthèse a été écrit par H. Hurst « L'îlot de l'Amirauté, le port circulaire et l'Avenue Bourguiba » ; dans cet article figure aussi toute la bibliographie des fouilles de ce secteur.

D'autre part, les rapports définitifs, sous le titre Excavations at Carthage. The British Mission, sont parus sous l'égide de l'Institut d'Archéologie et d'Arts de Tunis et du British Academy Tunisia Committee :

- En 1984, vol. I/1, par H. Hurst et S.P. Roskams: «The Avenue du President H. Bourguiba - Salammbô: the Site and Finds other than Pottery », 271 p., 78 ill., 30 pl., avec des contributions d'A. Claridge, D.C. Dirkmaat, E.B. Fentress, R.J. Fryman, M. Henig, R. Poulton, D.R. Pringle, R. Reece, J.H. Schwartz, M.L. Shackley, R. Stewart, V.A. Tatton-Brown, D.F. Williams. Department of Prehistory and Archaeology, University of Sheffield.

Vol. I/2, dirigé par M.G. Fulford et D.P.S. Peacock: « The Avenue du President H. Bourguiba – Salammbô: The Pottery and other Ceramic Objects from the Site », 284 p., 96 ill., 6 pl., avec des contributions de S.V. Chapman, S.M. Davies, E.B. Fentress, M. Henig. Department of Prehistory and Archaeology, University of Sheffield.

- En 1994, vol. II/1, dirigé par H.R. Hurst: « The circular Harbour, North Side: the Site and Finds other than Pottery », XII + 335 p., avec de nombreuses illustrations et 4 pl. couleur, comprenant des contributions de C. Duhig, S.P. Ellis, S. Gibson, I.C. Freestone, G. Llyod-Morgan, M.A. Levine, D.R. Pringle, R. Reece, V.A. Tatton-Brown, R.F. Tylecote, W.A. van Zeist, A. Wheeler, J. Zaouali, Oxford University Press (British Academy Monographs in Archaeology, 4).

Vol. II/2, dirigé par M.G. Fulford et D.P.S. Peacock: « The circular Harbour, North Side: the Pottery », VIII + 116 p., avec de nombreuses illustrations, comprenant des contributions de H. Hurst, K. Knowles, J. Timby. Oxford University Press (British Academy Monographs in Archaeology, 5).

Un compte-rendu des volumes I/ 1 et 2 a été fait par J. Humphrey dans JRS, LXXVII, 1987, p. 230-236; d'autres comptes rendus ont aussi été donnés dans IJNA, 24, 1995, p. 319-321 par D. Blackmann; dans JRA, 1999, p. 773-776, par S. Stevens; dans Gnomon, 71, 1999, p. 464-471, par

M. Konrad; dans *Latomus*, 58, 1999, p. 467-472, note 15, p. 474, par J. Debergh.

Il convient de compléter cette bibliographie par les recherches portant sur la céramique trouvée dans ces fouilles: M.G. Fulford, « Carthage: Overseas Trade and the political Economy c. AD 400-700 », Reading Medieval

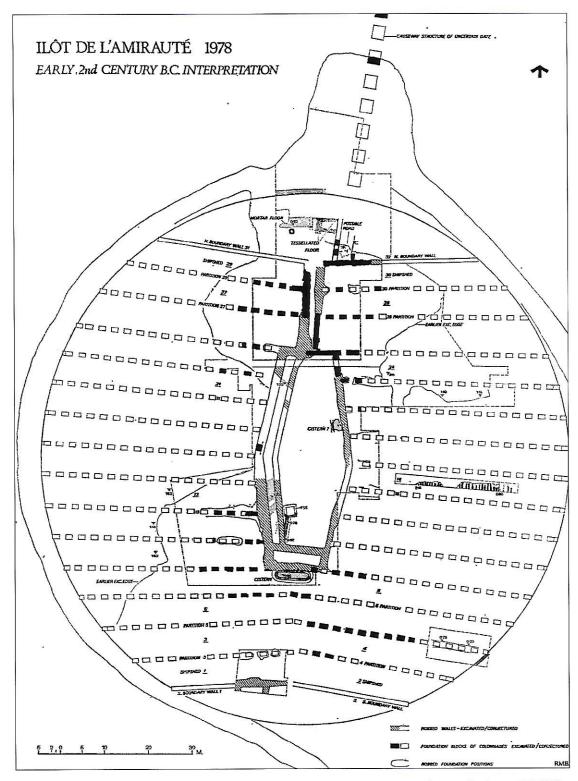


Fig. 131. L'îlot de l'Amirauté à l'époque punique, II° s. av. J.-C. H. Hurst, « Excavations at Carthage 1977-1978. Fourth Interim Report », AntJ, LIX/1, 1979, fig. 1, p. 25.

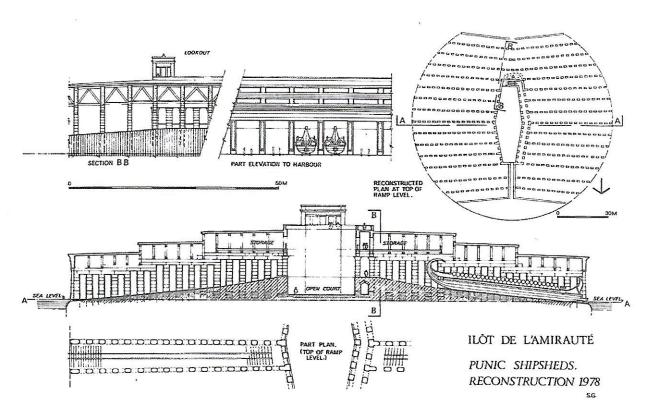


Fig. 132. Restitution des hangars de l'îlot au IIe s. av. J.-C. par Sh. Gibson. AntJ, LIX/1, 1979, dépliant fig. 3.

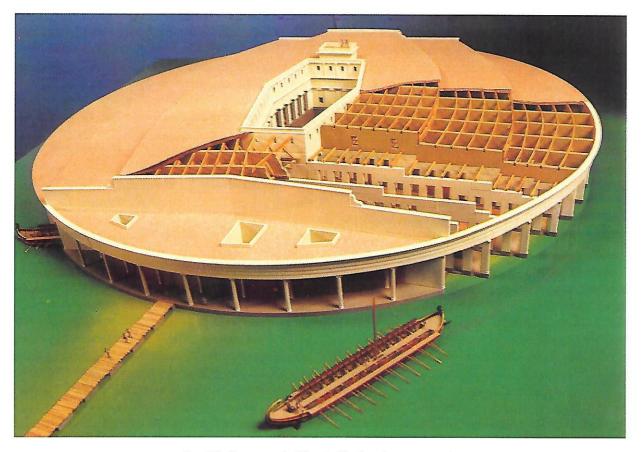


Fig. 133. Maquette de l'îlot de l'Amirauté, IIe s. av. J.-C.

Studies, 1980, p. 68-80; J. Freed et H. Hurst, « Pottery from Dredging of the Circular Harbour (Carthage), May 1990 », *Bulletin CEDAC*, 12, 1991, p. 24-28.

Voir la bibliographie des équipes pour plus de détails.

8.2.1.1.2. Les travaux de recherches concernant le port rectangulaire et commercial

Il a fait l'objet d'une seule fouille effectuée par L. Stager entre 1975-1980 sur la berge occidentale de la lagune actuelle. Du fait du comblement, la limite entre bassin et terre-plein avait disparu. Le sondage a révélé le mur du quai qui, construit au moment du creusement du bassin à la période punique, a continué d'exister jusqu'à la fin de l'Antiquité, sans cesse consolidé et remanié, mais dont les premières assises les plus basses datent de sa fondation : III^e s. av. J.-C. Ce mur était construit en gros blocs de grès disposés sous forme de gradins sans mortier (cf. dans *Pour sauver Carthage*, 1992, fig. p. 76, voir ici fig. 134).

En arrière de ce mur de quai, s'étend la plate-forme d'accostage et de circulation et parallèlement s'élevaient les entrepôts dont les vestiges ont été décelés.

Antérieurement à la création du bassin rectangulaire qui date de la dernière période de Carthage punique, le fouilleur a trouvé un chenal d'eau salée de 15 à 20 m de large, profond de 2 m, parallèle à la côte et qui est de même nature et dans le prolongement du canal trouvé par H. Hurst au niveau de l'îlot de l'Amirauté.

S. Lancel, dans *Carthage*, 1992, p. 204, fig. 102, qui l'attribue à la période archaïque, en reprend le dessin et en restitue le prolongement jusqu'à un débouché hypothétique sur la côte. Il avait récapitulé auparavant les connaissances sur les ports puniques dans « Les ports puniques de Carthage. État de la question », dans *Afrique du Nord antique et médiévale*. *Spectacles, vie portuaire, religions. Actes du Ve Colloque sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord, Avignon, 1990*, Paris, 1992, p. 297-315.

Bibliographie:

L'article de synthèse de L. Stager paru dans *Pour sauver Carthage*, 1992, p. 73-78, « Le tophet et le port commercial », résume ces découvertes qui sont secondaires par rapport au sujet central que fut pour lui le tophet. Une bibliographie figure p. 78 qui rappelle l'article publié en commun avec H. Hurst, voir p. 259.

L.E. Stager, « Carthage 1977. The Punic and Roman Harbors », *Archaeology*, New York, 30, 1977, p. 198-200; « Excavations at Carthage 1975. The Punic Project: First Interim Report », *Annual of the ASOR*, Chicago, 43, 1978, p. 151-190; « The Punic Project », *The Oriental Institute Annual Report 1976-1977*, Chicago, 1978, p. 34-40.

J.A. Gifford, G. Rapp et V. Vitali, « Palaeogeography of Carthage. Coastal Change during the First Millenium », Journal of Archaeological Science, 1992, 19 /5, p. 575-596, 6 fig.





Fig. 134. Le mur du quai du bassin portuaire rectangulaire. H. Hurst, AntJ, LIX/1, 1979, pl. VII, photographie de R.A. York?

W.A. van Zeist, S. Bottima et M. van der Veen, Diet and Vegetation in ancient Carthage. The archaeobotanical Evidence, Groningue, 2001, 104 p., 11 fig., 23 tableaux. Cette étude porte sur l'analyse des restes végétaux des chantiers britanniques et américains de la zone des ports.

8.2.1.1.3. Le « quadrilatère de Falbe »

À l'extrémité du port marchand, sur le rivage se distinguent des alignements de blocs immergés, à fleur d'eau. C.T. Falbe qui les avait repérés les a placés sur son plan sous les nos 44, 45, 46, 47, avec la mention « Ruines de môles ou de quais », et détaillés p. 22 à 26. L'alignement 46 à 47 mesure 75 m; l'alignement 45 à 46 mesure 425 m et lui est perpendiculaire. Cet ensemble sera désormais connu sous la dénomination « quadrilatère de Falbe ».

La carte de Bordy reprend aussi le tracé de ce quadrilatère. Depuis 1835, le Dar el Bey (voir p. 257), devenu lazaret, s'est installé sur le socle n° 47 de Falbe, départ du premier alignement perpendiculaire au rivage (n° 47-46). Ce quadrilatère aux alignements réguliers faits de gros blocs submergés n'a cessé d'intriguer. Constituait-il un bassin ou un terre-plein? Certains l'identifient avec la « *choma* », esplanade artificielle signalée par Appien lors du siège de Carthage et ayant joué un rôle au moment de l'assaut donné par les assiégeants romains. J. Baradez en fait un plan d'eau servant de port (*Karthago*, IX, 1959, p. 45 et suiv.).

Ch. Saumagne a nettement réfuté cette hypothèse, réaffirmant que ce quadrilatère était un terre-plein artificiel consistant en une esplanade surélevée dont ne subsiste plus aujourd'hui que le mur construit en blocs de pierres qui ont été exploitées (*Karthago*, X, 1960, p. 157-170).

H. de Roquefeuil, lieutenant de vaisseau, avait procédé à des sondages bathymétriques qui ont été publiés sous le titre « Recherches sur les ports de Carthage » dans les *CRAI*, 1898, p. 20-39 (voir p. 25), article complété par une carte de

la « baie du Kram » levée par lui-même en février 1898 à l'échelle 1/6 250°. Y figurent : 1. une vérification de la jetée mentionnée par le Dr Courtel à l'est du Kram ; 2. une discussion de la carte de Falbe où il note certaines inexactitudes dans le relevé fait par Falbe, ce qui a conduit ce dernier à des affirmations mal assurées (fig. 135).

L'enseigne de vaisseau Hantz communiquera à l'AIBL une « Note sur les recherches sous-marines aux alentours de Carthage », CRAI, 1900, p. 53-78, accompagnée de plusieurs croquis.

Bibliographie:

- A. Audollent, *Carthage romaine*, 1901, p. 21, 219, 842. *CRAI*, 1910, p. 611-612 et 622.
- S. Gsell, *HAAN*, II, p. 38-78, surtout p. 43-45, 69; III, p. 355, 379-382.
- A. Poidebard, « Mission d'exploration sur l'aviso Élie Monnier en 1948 à Carthage », *CRAI*, 1948, p. 379-382.
- R. Mouterde, « In memoriam: le P. A. Poidebard, 1878-1955 », Mélanges de l'université Saint-Joseph, XXXI, 1954, p. 322, pl. 1-4, avec photographies inédites des ports.
- P. Cintas, MAP, II, p. 154-155, 202-209, fig. 16.
- R.A. Yorke et J.H. Little, dans « Offshore Survey at Carthage. Tunisia, 1973 », The International Journal of Nautical Archaeology and Underwater Exploration, 1975, 4/1, p. 85-101, ont consacré un chapitre au « quadrilatère de Falbe » avec un croquis détaillé de la zone, p. 94-98, avec leur interprétation de celui-ci.
- R.A. Yorke et D.P. Davidson, « Offshore Survey of Harbors of Carthage », 1976.
- R.A. Yorke « Search for submerged Carthage », *Geographical Magazine*, 1976, p. 24-28.
- R.A. Yorke et D.P. Davidson, « Survey of Building Technics of the Roman Harbours of Carthage and some other North African Ports », dans *Harbour Archaeology*, *Proceeding of the first international Workshop on ancient Mediterranean Harbours, Caesarea Maritima*, 24-28 June 1983, Oxford (BAR Intern. Ser. 257), 1985, p. 157-164. Ils y étudient des pièces de bois retrouvées pour l'essentiel à Carthage.

8.2.1.1.4. En guise de conclusion pour les ports antiques, grandeur et malheur

Instrument de sa prospérité économique et base de sa puissance militaire, le port de Carthage fut aussi le symbole de sa gloire. Sa conception et sa réalisation sont une illustration de son génie, c'est une création majeure installée dans un site adéquat s'imposant dans la cité et dans le paysage comme une pièce maîtresse. Creusé de main d'homme, « arte et manu facti », à l'intérieur des terres, dans une zone marécageuse, c'est une prouesse à la fois technique et architecturale.

Il est constitué de deux bassins complémentaires : l'un destiné à la flotte militaire, de forme circulaire, de 160 m de rayon, occupé au centre par un îlot de 60 m de rayon

déterminant de la sorte un plan d'eau annulaire d'environ 6 hectares, l'autre bassin rectangulaire, d'environ 150×450 m, offrant un plan d'eau de près de 7 hectares. Une entrée en forme de chenal d'environ 300 m s'ouvre sur une petite baie abritée des vents. La profondeur varie entre 2 et 2,50 m.

Ces bassins sont dotés d'infrastructures adéquates : loges en rampes sous des hangars rayonnant de part et d'autre d'un axe sur l'îlot et tout autour du pourtour du bord extérieur, pouvant abriter les 220 navires de guerre, nombre indiqué par les textes anciens.

Le bassin rectangulaire – qui communique avec le bassin circulaire – est entouré d'un quai en grands blocs de grès posés en escalier et de vastes entrepôts à l'arrière. On doit ajouter aussi la « *choma* » qui serait une plate-forme artificielle extérieure, en pleine mer, mais dont le rôle reste encore imprécis.

Évidemment pareilles installations aussi vitales que fragiles étaient protégées : remparts maritimes et contrôle des passages ; les textes révèlent en particulier l'existence d'une chaîne pouvant en fermer l'entrée.

Sa conception est si fonctionnelle que lorsque les Romains décideront de créer une nouvelle colonie sur le site de Carthage, ils ne trouveront pas mieux que de reprendre ces installations en leur restituant leurs fonctions et en les adaptant à leurs besoins spécifiques, celui d'assurer le service de l'annone que l'*Africa* devait livrer à la Ville-métropole. Le port transformé en port de commerce sera la base de la flotte frumentaire.

Une restitution des ports de la période punique se trouve dans l'ouvrage de S. Lancel, *Carthage*, 1992, fig. 100, p. 200.

Deux maquettes de l'îlot central à l'échelle 1/30° ont été exécutées selon les indications de H. Hurst, représentant pour la première le port punique avec l'îlot de l'Amirauté contenant les hangars des loges abritant les navires de guerre, et, pour la seconde, le même îlot devenu, à l'époque romaine, place centrale entourée d'un double portique avec au milieu une tholos et un petit temple (voir fig. 133).

Ce sont là les résultats de la campagne UNESCO qui ont démontré de manière concrète et définitive l'existence des ports et leur organisation.

Signalés par Chateaubriand, puis par Falbe, dans un état d'abandon et de comblement, les ports n'avaient jamais fait l'objet de recherches à l'exception des fouilles d'E. Beulé en 1858 sur ses propres fonds (voir texte de Beulé, Fouilles à Carthage, 1861, p. 117). Durant toute la période du Protectorat, de 1881 à 1956, aucun travail de recherche de même qu'aucune mesure de protection n'ont porté sur ces monuments. Et après des siècles de désolation et d'abandon, a succédé une période de dilapidation et de prédation. Le territoire de ces monuments fera l'objet de morcellement, de lotissement, de constructions tant publiques que privées. Les restes des bassins seront enserrés jusqu'à être isolés totalement de la mer et seront le réceptacle fermé des déchets du voisinage, obligeant pour les assainir, à creuser deux brèches

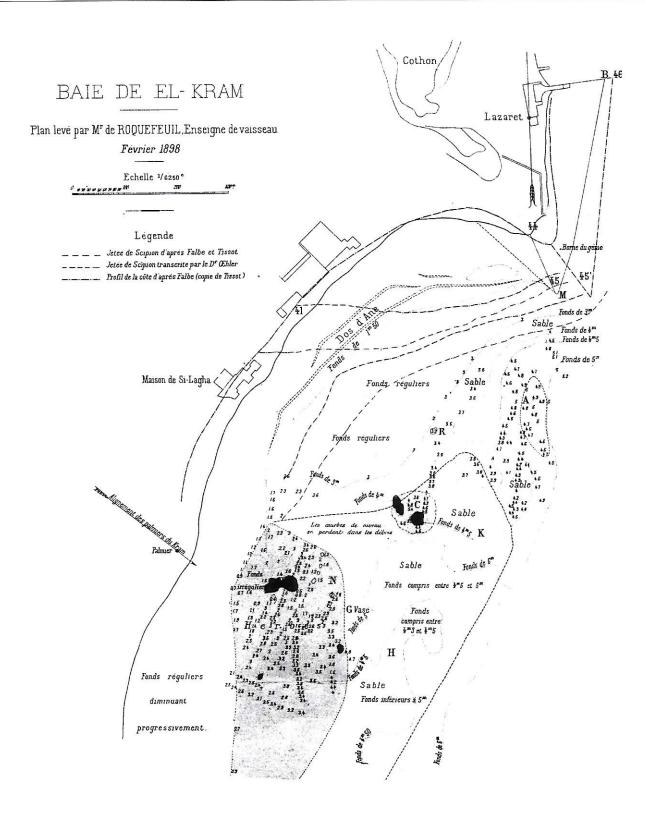


Fig. 135. La baie du Kram. Plan bathymétrique levé par Roquefeuil en 1898. CRAI, 1898, p. 653.

artificielles pour les mettre en communication avec la mer. Cette activité urbanistique finira par achever la destruction des derniers vestiges.

La Tunisie indépendante a risqué de livrer à la spéculation immobilière touristique et étrangère la totalité de la région : projet d'hôtel, projet de marina, projet de station touristique ont menacé d'occuper ces lieux. Pendant tout ce temps où la recherche archéologique sur les lieux mêmes avait été délaissée, les hypothèses et les divagations allaient bon train. S. Gsell, dans le tome II de son *HAAN*, p. 38-78, aborde la question des ports de Carthage en reprenant l'ensemble des éléments du dossier. Tout en écartant les hypothèses contestables, il admet la fragilité, faute de preuves tangibles, de la localisation traditionnelle

et se résout à énoncer avec prudence l'avis suivant, p. 57 : « Il convient donc de s'en tenir à l'opinion qui identifie la lagune oblongue avec le port de commerce et la lagune ronde avec le port de guerre ». Tous ces successeurs ne seront pas aussi sages. En particulier P. Cintas qui considérait les restes lagunaires comme un leurre d'époque romaine (MAP, II, 1975, p. 139-237).

Dès 1974, H. Hurst tranchait définitivement la question par les premiers sondages réalisés sur le terrain même de l'objet de la contestation.

8.2.1.2. Le tophet

8.2.1.2.1. Topographie

Bien avant que les ports prennent l'emplacement que nous leur connaissons pour le III^e s. av. J.-C., le tophet s'est installé dans ce quartier de la ville, probablement dès la fondation de la cité et y a été présent jusqu'à sa destruction en 146 av. J.-C.

C'est un lieu sacré d'un genre particulier que l'on a assimilé au tophet de Jérusalem : un lieu de sacrifice. C'est cet aspect inhabituel qui a nui à la découverte du monument, et par la suite à sa compréhension : il a été sauvé d'une destruction anonyme *in extremis* grâce au zèle d'un amateur d'antiquités, et a été fouillé sans méthode par certains fouilleurs. C'est ce qui explique l'état déplorable dans lequel il se trouve aujourd'hui : un site bouleversé, dépouillé de presque tout son matériel, et avec une documentation aussi bien archéologique que scientifique émiettée et dispersée.

Le grand mérite de H. Bénichou-Safar a été de mettre de l'ordre et de présenter un état des lieux et des problèmes dans son ouvrage *Le tophet de Salammbô à Carthage. Essai de reconstitution*, paru à Rome dans la collection de l'EFR en 2004. C'est désormais une référence indispensable.

Le tophet se présente comme un enclos à ciel ouvert, resté en activité toute la durée de la vie de la Carthage punique. Ne voulant pas déborder ses limites de lieu consacré, il a compensé la nécessité de s'étendre en superposant périodiquement ses plans d'occupation une fois remplis, de telle sorte que l'on retrouve ces différents niveaux successivement remblayés les uns sur les autres, les plus récents étant au-dessus de ceux qui leur sont antérieurs.

Chaque niveau comporte à peu près la même disposition : un bétyle dressé marquant l'emplacement de l'urne sacrificielle enterrée. Même si la pratique religieuse a été la même à travers les siècles, le matériel a varié et évolué au fil du temps, successivement simple pierre taillée, puis cippe, puis stèle, les vases en poterie ayant eux aussi évolué dans leur forme, leur décor, et par la technique de fabrication. C'est du reste ce qui permet d'établir la datation des niveaux et d'en retrouver l'évolution.

H. Bénichou-Safar montre, à la pl. XXV, p. 137 de son ouvrage, une coupe schématique du tophet illustrant les quatre principales séquences de l'occupation du lieu et récapitulant la périodicité :

Première époque, de 800 à 675.

Deuxième époque, de 675 à 550-525.

Troisième époque, de 550-525 à 300-275.

Quatrième époque, de 300-275 à 146-125.

Ainsi le tophet présente-t-il une longue durée inscrite dans un espace ramassé et dense.

Aujourd'hui, l'espace de la partie sauvegardée du tophet procède de l'assemblage de plusieurs parcelles foncières issues du TF mère 1549 qui ont été progressivement ajoutées pour constituer un seul ensemble d'un seul tenant clôturé et s'ouvrant sur la rue Hannibal. Ce sont: TF 22587 de 1 363 m², dit « Régulus », propriété Icard, puis Prorok; TF 22129 de 1 018 m², propriété Carton; TF 22491 de 1 812 m², propriété Lacour, puis Hervé; s'y ajoute la portion de la rue de Numidie entre les TF 22129 et 22491. Le TF 10630 de 685 m², qui contient la villa Narhavas, propriété Kelsey, a été acquis par l'État (décret du 6 février 1947), puis vendu et revendu à des particuliers en 1974.

Bibliographie:

H. Bénichou-Safar, « Les fouilles du tophet de Salammbô à Carthage. Première partie : historique et topographie », AntAfr, 31, 1995, p. 81-199 ; Le tophet de Salammbô à Carthage, Rome (CEFR, 342), 2004, 217 p.

8.2.1.2.2. Historique de la découverte

Le sanctuaire du tophet a été découvert en 1922 dans le quartier de Salammbô par des chercheurs de pierres : la mise au jour d'une belle stèle ayant la forme d'un obélisque et présentant la gravure d'un personnage portant un enfant, exposée aujourd'hui au Musée du Bardo (*Inv. Bardo*, n° 125), a permis à deux amateurs archéologues d'arrêter la destruction du sanctuaire ainsi que le pillage de ses stèles.

Fr. Icard et P. Gielly acquirent les terrains en question et y entreprirent des fouilles sous le contrôle de la Direction des Antiquités. Ils découvrirent ainsi une *area* intacte comportant quatre étages superposés de stèles et de cippes en place, avec les urnes cinéraires en dessous. Une tranchée de fouilles orientée est-ouest sur 42 m et 5 m de large atteignit 5,50 m de profondeur jusqu'au niveau de la nappe phréatique. Ils y distinguèrent les quatre étagements superposés. L'étage inférieur, au niveau de la nappe phréatique, comportait des cavités dolmeniformes contenant des urnes remplies d'ossements calcinés avec parfois des éléments de colliers de facture égyptienne et d'autres objets de parure.

P. Pallary a fait l'analyse de plusieurs urnes démontrant qu'il s'agit bien d'ossements d'enfants en bas âge brûlés (*BCTH*, 1922, p. 223-226).

Beaucoup de stèles avaient été souvent trouvées à travers le site de Carthage, mais aucune à sa place d'origine. E. de Sainte-Marie en a exhumé plus de 2 000 à Dermech en 1873 (voir p. 235). E. Vassel et d'autres en recueillirent dans la région du port et dans l'îlot de l'Amirauté. H. Hurst en a extrait des remblais du port et, en 2000, dans un terrain, rues Eschmoun / Kennedy (TF 91652-91657).

+ explications). C'est une petite chapelle appartenant à un ensemble daté des III^e-II^e siècles.

Près de la station « Salammbô » du TGM, une nécropole païenne romaine avec des cippes en maçonnerie stuquée et des épitaphes sur des plaques de marbre a été fouillée de mai à décembre 1916. Le sanctuaire d'époque punique était situé à 10 m du passage à niveau, dans la moitié sud-ouest de la route reliant au lazaret. C'est une construction arasée à 60 cm de haut. Ses murs étaient épais de 55 cm et des murs de refend s'ornaient de pilastres et de colonnes cannelées. Le sol était bétonné avec du tuileau et un seuil monolithe de 0,90 m de long donnait le passage vers une pièce dont les dimensions étaient de 4,80 × 4 m; des banquettes étaient alignées le long des murs. On y a recueilli de nombreux stucs et des objets en terre cuite dont une figurine de grande dimension, peinte. L'ensemble avait été détruit au moment de la prise de la ville en 146 av. J.-C.

Le matériel archéologique recueilli par L. Carton a été cédé au musée de Carthage en 1954. Deux pièces archéologiques trouvées dans ce sanctuaire sont reproduites dans le catalogue de l'exposition *De Carthage à Kairouan*, Paris, 1982-1983, n°s 22 et 23, p. 45.

N. Ferchiou a présenté un essai de restitution de la chapelle.

Bibliographie:

- G.-Ch. Picard, Le monde de Carthage, 1956, p. 75; et C. Picard, Vie et mort de Carthage, 1970, p. 282-283; La vie quotidienne à Carthage, 1982, p. 43-44.
- M.H. Fantar, *Kerkouane*, III, 1986, p. 33-35, pl. XXIX-XXX, fig. 2, p. 122.
- N. Ferchiou, « Le sanctuaire punique de Carthage : dit la chapelle Carton », *Bulletin CEDAC*, 8, 1987, p. 13-17; *RStudFen*, 15/1, 1987, p. 15 et suiv.; *Décor architectonique d'Afrique proconsulaire*, 1989, voir p. 334-335, fig. 62 et pl. LXXXIX, a.
- S. Lancel, Carthage, 1992, p. 233-234.

8.2.2. PÉRIODES ROMAINE ET CHRÉTIENNE

8.2.2.1. Les ports (fig. 139)

Les Romains ont gardé à ce secteur de Salammbô la même vocation que celle qui lui avait été attribuée du temps des Puniques : une destination maritime, mais désormais exclusivement commerciale. L'ancien port militaire qui abritait la flotte est repris et transformé en port de commerce. Il est intégré dans la trame cadastrale urbaine, entre les decumani IV et VI sud et les kardines XI et XX est, avec comme axe, le decumanus V sud et le kardo XV qui se coupent au centre de l'îlot. Celui-ci est désormais une vaste place circulaire entourée d'un double portique séparé par un mur circulaire offrant une colonnade à l'extérieur et une autre vers l'intérieur : un arc de triomphe à quatre baies permet l'entrée à partir d'un pont élargi. Au centre de la

place se dressaient un petit temple et un bâtiment octogonal (fig. 140, 1 et 2, 141).

Le deuxième bassin qui était rectangulaire à l'époque punique est rectifié en bassin hexagonal pour supprimer les angles morts. Ses quais sont refaits sur le même tracé qu'à l'époque précédente et dotés des installations indispensables : allée de déchargement ou de rechargement, de circulation avec en arrière des dépôts et des entrepôts, certains construits sur des structures voûtées.

Ces aménagements donnant aux ports une échelle monumentale datent de la seconde moitié du 11° s., au moment où Carthage affirme son essor économique sur l'*Africa* et dans le monde romain. Et la raison principale de cette promotion est la consécration de Carthage comme base de la flotte frumentaire chargée de l'organisation du stockage, du chargement et du transport du blé et de l'huile de l'annone de Rome, au moment où Carthage est rebaptisée en 186 apr. J.-C. colonia Commodiana Togata.

Des *ostraca* sur tesson de céramique (*CMA*, M 1306) datant de la fin du Iv^e s. ont été trouvés dans l'îlot à l'occasion des fouilles faites par les militaires entre 1909 et 1913, dont l'étude a révélé les transactions commerciales sur les produits alimentaires. Ils indiquent aussi que la place circulaire de l'îlot était une place de marché, l'agora maritime.

Entre 439 et 533, la conquête vandale qui marque une rupture des relations avec Rome, se manifeste par le déclin des ports. Mais avec la reconquête byzantine et la reprise des échanges commerciaux, les installations portuaires sont reconstruites. Le port est dénommé le *Mandracium*. L'année 698 marque la fin de l'activité portuaire avec l'effondrement des bases économiques et sociales ayant fait la prospérité de Carthage.

Comme pour la période punique, c'est à H. Hurst et à L. Stager que nous devons l'essentiel des nouvelles connaissances sur les ports à la période romaine.

L. Stager a effectué un important sondage sur le bord ouest du port rectangulaire, en particulier sur le retour d'angle qui donnait au bassin une forme hexagonale et sur une section des docks, dont il a établi une séquence architecturale et la chronologie.

Ces résultats ont été donnés par L. Stager dans « Excavations at Carthage 1975. The Punic Project : First Interim Report », *Annual of the ASOR*, Chicago, 43, 1978, p. 151-190 ; *Bulletin CEDAC*, 2, p. 15 et 31-33 ; un résumé des résultats a été donné dans *Pour sauver Carthage*, 1992, p. 73-78 : « Le tophet et le port commercial », avec bibliographie.

H. Hurst qui a centré ses recherches sur l'îlot de l'Amirauté a pu distinguer à travers les vestiges subsistant les installations puniques des installations romaines dans un espace dont la vocation militaire a cédé la place à une destination commerciale. Les hangars à bateaux de guerre ont été remplacés par une vaste place circulaire entourée d'une double colonnade. Il est évident que même en conservant la

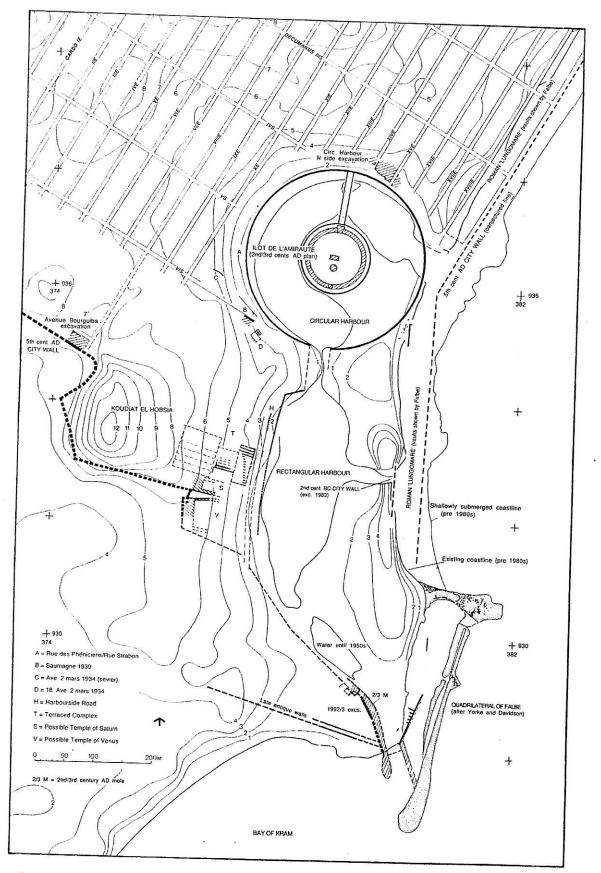


Fig. 139. Plan général du secteur des ports antiques, compilé par H. Hurst, Bulletin CEDAC, 14, 1994, p. 55.

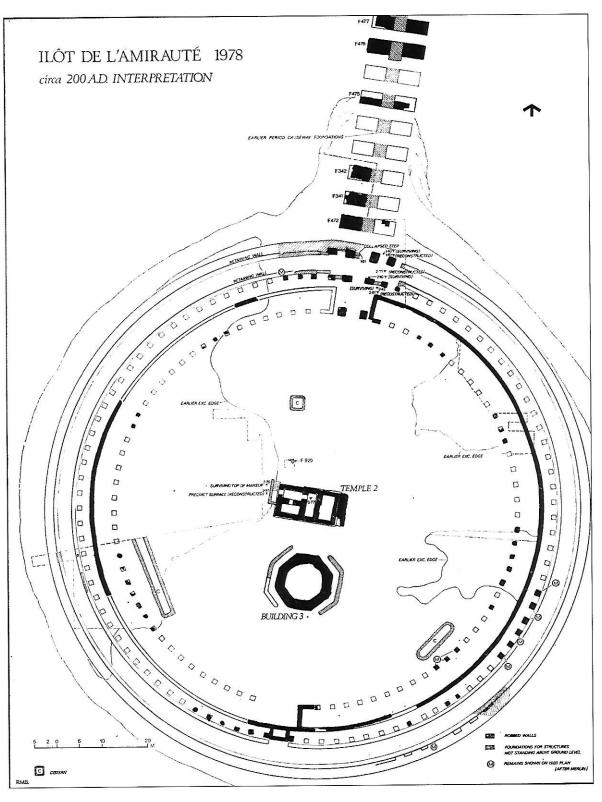
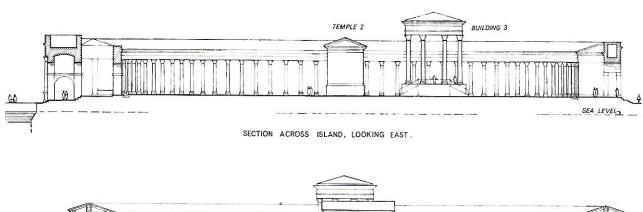
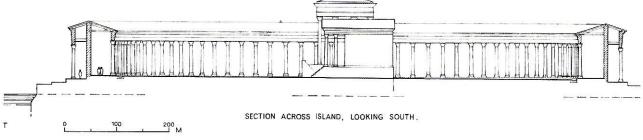


Fig. 140. Restitution de l'architecture de l'îlot à l'époque romaine par Sh. Gibson : fig. 140-1. plan





ILÔT DE L'AMIRAUTÉ 1978.

circa 200 A.D. RECONSTRUCTION.

Fig. 140-2. Coupes. Antl, LIX/1, 1979, fig. 6 et 7, p. 35.

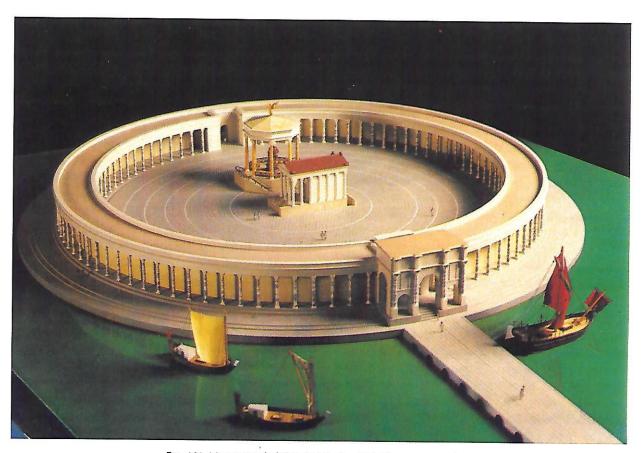


Fig. 141. Maquette de l'îlot de l'Amirauté à l'époque romaine.

même fonction tout au long de son activité, les installations n'ont cessé d'être entretenues, restaurées et transformées comme le montrent les nombreuses reprises et consolidations que l'on observe dans les vestiges subsistants, en tenant compte des effets de l'érosion et, aussi, du mouvement de relèvement et d'abaissement du niveau de la mer.

Rappelons les quatre rapports intérimaires publiés dans *AntJ*, 1974, 1975, 1976, 1977-1978. Les résultats des fouilles ont fait l'objet d'un rapport définitif dans le vol. II/ 1 et 2: *The circular Harbor, North Side*, 1994; vol. II/2, par M.G. Fulford et D.P.S. Peacock: «The circular Harbour, North Site: the Pottery », 124 p.

Voir la bibliographie par équipe.

Un résumé a été donné par H. Hurst dans son article sur «L'îlot de l'Amirauté, le port circulaire et l'Avenue Bourguiba », dans *Pour sauver Carthage*, 1992, p. 85, dans un paragraphe consacré au port circulaire aux époques romaine et tardive montrant l'évolution progressive de l'activité du port et rappelant la modestie des premières constructions trouvées sur le côté nord du port circulaire (*kardines* XIV et XV est). Cf. *Carthage*, VII, *Actes du congrès* (deuxième partie), *CEA*, XVII, Trois-Rivières, 1985, p. 156.

S. Lancel a donné une synthèse sur l'histoire générale des ports dans son ouvrage sur *Carthage*, 1992, p. 192-211 avec fig. 100, p. 200.

8.2.2.2. Le « lungomare »

C.T. Falbe avait déjà repéré le double alignement de mur, allant du n° 50 au n° 44, constitué d'une série d'édicules voûtés. Il prolonge l'alignement des *kardines* XVIII – XIX est en marquant un angle à hauteur du port circulaire pour suivre la côte jusqu'au « quadrilatère de Falbe ». La carte de Bordy ne le fait plus apparaître du fait de son ensablement. Ch. Saumagne l'a défini comme la continuation du « lungomare » qui marque le front de mer de la cadastration urbaine.

8.2.2.2.1. Le « quadrilatère de Falbe »

Ch. Saumagne, dans « Le « lungomare » de la Carthage romaine », *Karthago*, X, 1959-1960, p. 157-170, particulièrement § VII, p. 167-170, conteste l'hypothèse avancée par J. Baradez dans *Karthago*, IX, 1959, p. 46 et suiv. Il conclut: 1. que les ruines et les vestiges reconnus à l'intérieur du massif rocheux dénommé « quadrilatère de Falbe » sont tous romains ou byzantins; 2. que ce quadrilatère était anciennement constitué dans sa totalité par un terre-plein surélevé.

Voir les recherches ultérieures, en 1973, 8.2.1.1.3 : Le « quadrilatère de Falbe ».

8.2.2.2.2. La baie du Kram (fig. 135)

Voir 8.2.1.1.3.

L. Carton, dans « Nouvelles recherches sur le littoral carthaginois » paru dans les *CRAI*, 1918, p. 140, fait part de la présence d'un port antique dans la baie du Kram, idée qui sera reprise par G.-Ch. Picard plus tard.

P. Cintas, dans les *MAP* II, p. 156-157, a récapitulé l'ensemble des recherches sur un schéma géographique de la région portuaire qui va bien au-delà de Salammbô, le long de l'isthme jusqu'à la station du TGM « Khéreddine ».

8.2.2.2.3. Mur tardif

En 1992, dans le lotissement OLM jouxtant Dar el Bhar, les fondations d'un long mur double qui suivait la côte de la baie ont été mises au jour à proximité de la digue d'entrée du port. Il s'agit d'un mur tardif. Cf. carte de H. Hurst dans Bulletin CEDAC, 14, 1994, p. 55.

8.2.2.3. Koudiat el Hobsia

Il figure sous le n° 74 sur la carte de Falbe et se présente comme un monticule de 12-13 m de haut, isolé à l'ouest des deux ports. Il porte au sommet la villa Cirier, entourée d'un grand jardin clôturé (TF 13533/92615, Champrosay, qui fait plus de 2 ha). Il était auparavant la propriété habous Lagha (*BCTH*, 1886, p. 7).

E. Beulé le considérait comme une butte artificielle, faite des déblais de terres provenant du creusement des ports (*Fouilles à Carthage*, 1861, p. 98).

Ch. Tissot y plaçait Byrsa (Géographie comparée, I, 1884, p. 585 ; II, 1888, p. 795).

E. Babelon, *Carthage*, 1896, n° XV, p. 126, le rattachait aux fortifications de la ville.

A.-L. Delattre, *Cosmos*, 20 janvier 1894, p. 247-248, y recueille quelques objets de terre cuite.

A. Audollent, Carthage romaine, 1901, en parle p. 223.

L. Carton (BCTH, 1916, p. CCXXVI-CCXXVII; RA, 1919, p. 8-10; CRAI, 1923, p. 173-176) affirme que le monticule est artificiel, formé de débris de monuments. Il y place le « monastère de Salomon » mentionné par El Bekri, p. 522, qu'habituellement on place sur Byrsa. Voir à ce propos L. Ennabli, Carthage. Une métropole, 1997, p. 85-87.

Parmi les découvertes faites par L. Carton au cours d'un sondage figurent des fragments d'inscriptions : *ILTun*, 890 et 1102, et une statuette en marbre représentant la Fortune et une tête d'Antonin.

H. Hurst, dans une mise en perspective de l'ensemble des découvertes faites dans ce secteur, place au sommet de ce monticule le temple de Caelestis, dont l'escalier monumental descendrait jusqu'aux berges du port hexagonal (voir *JRA*, suppl. 30, 1999, dont le § 3, p. 84-90 (fig. 18, p. 32 perspective) est consacré au Koudiat el Hobsia).

Il convient d'étudier la signification de la dénomination arabe de ce monticule dit aussi El Heurma, voisin de Hafrat el Heurma qui se rapporterait au sanctuaire de Tanit. partie jouxtant l'avenue de la Marine et la ville eurome a été traitée avec de grandes esplanades parallèles par le la proximité avec le lac, longtemps négligée et partée.

du lac et du reprofilage des berges. La première de la route de Tunis à La Marsa, occupant tout l'espace cette berge ouest.

= 22.1. L'isthme dans l'Antiquité (période punique)

La Carthage antique, punique aussi bien que romaine, cantonnée dans la presqu'île de Byrsa, mais a gardé un de communication essentiel avec l'arrière-pays en établisment une route de liaison indispensable à son développement.

La Carthage punique a entouré son territoire urbain d'un empart suivant le contour de la côte et de la berge nord du la mais dans la zone la plus étroite de l'isthme, c'est-à-dire à bauteur d'El Aouina d'un côté et de Bhar Lazrek de l'autre, elle la barré le passage en construisant une triple enceinte séparant de la sorte son territoire propre du continent africain.

Cette triple enceinte est signalée par les auteurs anciens l'occasion de la Guerre des Mercenaires (241-238) et surtout lors de la troisième guerre punique (148-146), lorsque Scipion entreprend le siège de la ville (S. Gsell, HAAN, II, p. 20, 27-30; III, p. 377-378). Par « triple mur », l'atut entendre une triple ligne de défense: le mur de rempart, avec ses tours et les aménagements intérieurs pour l'armée, qui devait être précédé d'un fossé et d'un talus avec palissade. Pour assiéger la ville, Scipion fait creuser parallèlement à cette triple enceinte, et à proximité, un fossé long de 4,5 km, joignant les deux berges avec des tours d'observation et de surveillance.

C.T. Falbe a positionné sur sa carte le point de passage de cette triple enceinte aux n° 113, 114 et 115. L. Carton en a retrouvé des indices (fig. 168). Mais c'est le général Raoul Duval qui en a découvert les vestiges dans le secteur d'El Aouina en 1949.

F. Reyniers en a restitué le contexte historique et archéologique dans « Remarques sur la topographie de Carthage à l'époque de la troisième guerre punique », dans *Mélanges Piganiol*, t. 3, 1971, p. 1281-1290.

S. Tlalti, La Carthage punique. Études urbaines, Tunis, 1978, p. 96, fig. 19.

D. Harden, *The Phænicians*, 1980, fig. 3, p. 28 : la péninsule de Carthage avec le tracé probable de la ligne de défense (fig. 169).

S. Lancel a fait la synthèse de ces recherches. Il signale qu'il s'agissait d'un grand ouvrage militaire conçu selon les méthodes grecques, mis en œuvre après les attaques d'Agathocle (« L'enceinte périurbaine de Carthage lors de la troisième guerre punique. Réalités et hypothèses », dans H. Devijer et E. Lipinski (éds), *Punic Wars*, Louvain (*Studia*



Fig. 168. Carte par L. Carton, repris de S. Lancel, Carthage, 1992, p. 72, fig. 2.

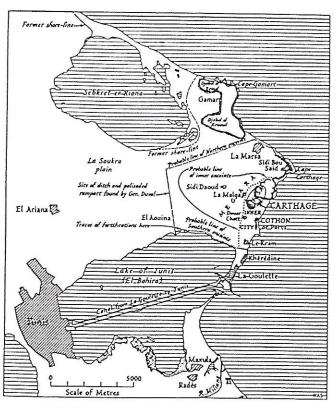


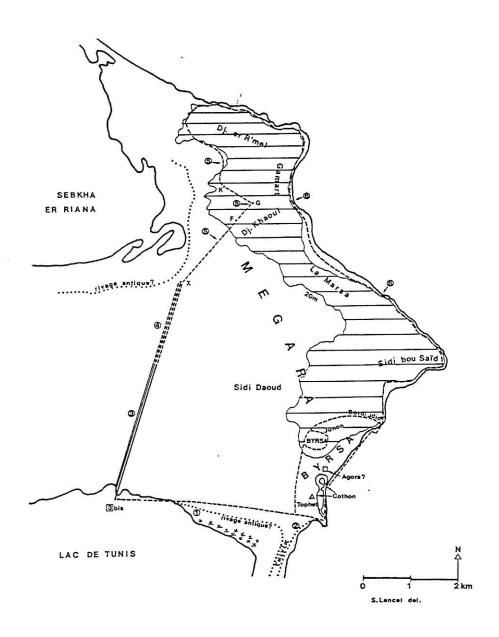
Fig. 169. Carte par D. Harden, repris de S. Lancel, *Carthage*, 1992, p. 74, fig. 3.

Phoenicia, X = *OLA*, 33), 1989, p. 251-278; repris dans *Carthage*, 1992, p. 435). (Fig. 170).

L'épisode crucial de la troisième guerre punique marque la fin de Carthage. Une fois maîtresse de la cité et de son arrière-pays, Rome supprime les enceintes qui délimitaient le territoire sacré de la ville.

Du côté de l'isthme, c'est-à-dire du côté de l'accès vers le continent, Carthage a toujours voulu contrôler le passage, par des portes évidemment. Car, durant toute son histella Carthage punique n'a cessé d'être en relation avec su arrière-pays. Elle en a tiré à la fois la source de ses revenuagricoles et aussi le réservoir de recrutement de ses soldat Mais, ayant choisi de ne pas intégrer ces population indigènes, dès lors qu'elle avait entrepris de les exploiter, ellevait en conséquence s'en méfier. L'épisode de la Guerre de Mercenaires est significatif à cet égard.

À part ces moments de crises, il est patent que la circulation des biens et des hommes devait être incessante; ca



1: Emplacement hypothétique du premier camp de Censorinus (été 149); 2: Deuxième camp de Censorinus sur la taenia, fin 149 (Appien, 99); 3: Triple mur sur l'isthme, tracé retrouvé par le général Duval; 3 bis: Retour du triple mur sous forme d'un mur simple vers l'est, au bord du lac (constats de 1911 et de 1950); 4: Prolongement hypothétique du triple mur sur l'isthme; 5: Attaque de Scipion en 147 sur deux points du mur simple au nord; 6: Emplacements hypothétiques de l'attaque manquée de Mancinus, début 147 (Appien, Lib. 113), par la falaise côtière.

Fig. 170. Carte de Mégara, par S. Lancel, Carthage, 1992, p. 435, fig. 242.

est de cet arrière-pays, sa chora, que Carthage a tiré sa

Il paraît évident aussi que le sol de l'isthme lui-même, au-delà de la « triple enceinte », a dû être cultivé et exploité : plat, sablonneux et fertile, bénéficiant d'une nappe phréatique à faible profondeur, il a dû être mis en valeur grâce à l'irrigation par les puits tout comme de l'autre côté l'avait été Mégara.

Cependant, en raison de la permanence des activités agricoles à travers toutes les périodes, peu de traces datant de l'époque punique ont été retrouvées sauf les techniques et les pratiques rurales qui se sont perpétuées, à commencer par l'irrigation. La carte de Falbe, dite « Plan de Tunis et de Carthage » au 1/16 000°, levée et dessinée dès 1831-1832, reproduite dans Wathaïq, revue de l'Institut supérieur d'Histoire du Mouvement national de Tunis, 1991, hors-texte, montre l'isthme entre les deux sebkhas, couvert, surtout dans la partie nord de La Soukra, d'un manteau de végétation fournie consistant en jardins, oliviers et vignes. On peut considérer cette plantation comme le résidu d'une agriculture qui fut bien plus exubérante mais dont peu de restes ont survécu jusqu'à l'époque moderne.

En dehors de la permanence des cultures, peu de vestiges d'époque punique ont été trouvés ou du moins signalés.

Rappelons que les nºs 116 et 117 de Falbe, définis « comme emplacement présumé du camp de Scipion », sont situés aux extrémités de la « triple enceinte ».

Le *BCTH*, 1933, p. 430, signale la découverte dans une petite butte aux environs de Sidi Daoud – Sidi Frej d'un entrepôt de « galets de terre cuite puniques ». Il s'agit probablement de balles de fronde faisant partie des munitions de l'armée carthaginoises, entreposées pour la défense de la « triple enceinte » toute proche.

14.2.2.2. L'isthme dans l'Antiquité (période romaine) (fig. 171)

Ce même isthme qui, à l'époque punique, tout en étant la voie de communication et d'échange indispensable, pouvait présenter une menace d'attaques et d'invasions contre la cité et fut, pour s'en prémunir, doté d'une « triple enceinte » destinée à contrôler le mouvement de circulation entre la presqu'île et le continent, ce même isthme devint à l'époque romaine un boulevard large et libre : l'Africa dans son ensemble devint un pays ouvert au sein de l'empire. Toute menace intérieure ou extérieure était écartée.

1. Un réseau de voies de circulation, à la fois stratégique et économique, couvre tout le territoire ; le point de départ et centre de convergence est Carthage : tout passe par l'isthme. Rome n'aura de cesse d'assurer la libre circulation de la province vers la capitale, essentiellement pour l'arrivée des récoltes de grains destinées à ravitailler la métropole en premier lieu par le service de l'annone (cf. la carte du réseau

routier de l'Afrique romaine au 1/500 000° de P. Salama, Les voies romaines de l'Afrique du Nord, 1951).

- 2. Pour obtenir ce ravitaillement, Rome a établi, au lendemain de sa conquête, un quadrillage foncier partant de la presqu'île et couvrant une bonne partie de la province en traversant d'un seul tenant la bande étroite de l'isthme. Cette centuriation rurale qui a été reconnue par C.T. Falbe dès 1830 apparaît distinctement à la fois dans la presqu'île et dans son prolongement vers le continent.
- A. Schulten (*BCTH*, 1912, p. 129-173), A. Caillemer et R. Chevalier (*Atlas des centuriations de Tunisie*, au 1/50 000°, f° « La Marsa », IGN, 1959), P. Trousset (« Les centuriations de Tunisie et l'orientation solaire », *AntAfr*, 33, 1997, p. 95-109) en ont confirmé la validité (fig. 172).
- 3. La mise en place de la politique de romanisation des cités et les lois agraires ont permis la mise en valeur agricole de la région, tant au profit des populations locales que de celle de Rome. L'isthme, par sa facilité et sa commodité, a été un élément important.
- 4. En dehors de la circulation permanente des produits et des marchandises dans les deux sens, l'isthme a servi de lieu de passage de la conduite d'eau alimentant la ville. Prenant sa source à Zaghouan, l'aqueduc, après avoir parcouru une partie de la province à travers monts et vallées, débouche dans la plaine de l'Ariana et traverse sur une file de hautes arcades tout l'isthme jusqu'à La Malga. Durant plusieurs siècles, l'eau de Zaghouan coula jusqu'à Carthage pour la désaltérer et pour son confort. Ce monument qui a frappé l'imagination des voyageurs visitant Carthage n'a pas cessé de s'imposer dans le paysage plat de l'isthme, précédant le site de la ville. Voir p. 314.

Au xvi^e s., après leur conquête du Royaume de Tunis, les Espagnols démantelèrent les piles et les arcs encore existants pour construire la forteresse de La Goulette gardant l'entrée du canal. Voir secteur 11.1.4.4. et bibliographie p. 365-366.

Mis à part ce rôle de passage et de liaison essentiel entre la capitale et sa province, tant pour la circulation des hommes que des biens, l'isthme en lui-même fut une bande de territoire fertile et prospère. La nature plate de son terrain, celle sablonneuse de son sol, l'existence d'une nappe phréatique peu profonde, tous ces atouts ont su être exploités par les hommes grâce à leur travail et à leur ingéniosité.

Cependant, en raison même de cette permanence d'occupation humaine, les témoignages archéologiques de la période romaine sont eux aussi très rares. Ils concernent les traces des centuriations qui délimitaient les lots assignés qui se retrouvent dans les limites des parcelles, mais aussi dans le mode d'exploitation de la nappe phréatique qui, outre le creusement de puits destinés à irriguer le terrain à proximité, montre aussi les techniques de captage par canalisation souterraine et l'écoulement des eaux vers une destination plus lointaine que le site propre. Ce réseau de canalisations

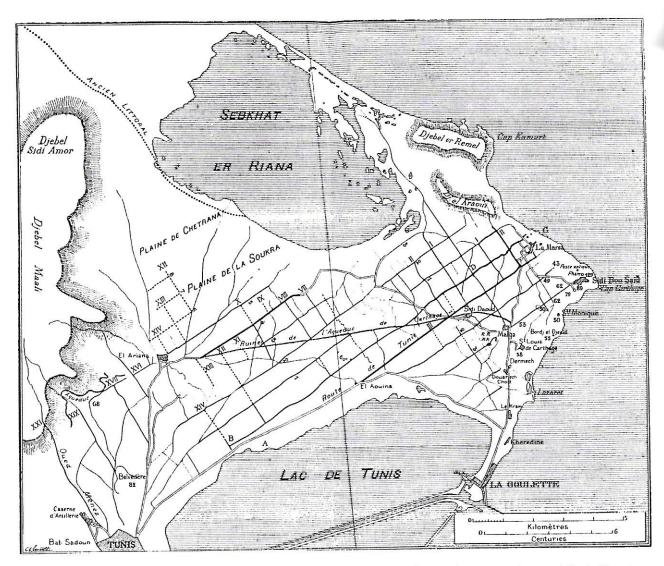


Fig. 171. Carte d'A. Schulten montrant la presqu'île de Carthage et l'isthme la rattachant au continent et à Tunis. Y sont reportées les traces de la cadastration rurale relevées dans les voies de circulation et les limites des propriétés. Échelle 1/75 000°. Archäologische Neuigkeiten aus Nordafrika, Jahrbuch des Kaiserlich Deutschen Archäologischen Instituts, Bd XVI, 1901.

hydrauliques a été repéré à plusieurs reprises dans la région : il consiste en deux branches captant l'eau sur plus de 4 km pour se rejoindre en une seule se déversant vraisemblablement dans un bassin. Puis l'eau était élevée probablement par une machine hydraulique vers un aqueduc pour s'écouler sur 2 400 m. Il s'agit d'un système assez complexe dont on ne connaît pas le fonctionnement exact, ni la destination finale. Cependant, il a continué à fonctionner tant bien que mal puisque à 420 m du lieu de rencontre des deux branches de l'aqueduc, un puits-citerne était encore en usage par les habitants des lieux au xxe s.

- J. Renault, Cahiers d'Archéologie tunisienne, n.s., 1, 1913, p. 27-31, fig. 15-19.
- L. Poinssot et Ch. Fornaciarri, « Note sur le drain de l'aqueduc romain de la Soukra », BCTH, 1929, p. 413-414, fig. 1 et 2 (ici fig. 173).

C'est précisément dans cette région située au nord-ouest, dite plaine de La Soukra, qu'a été reconnue en 1896 une

stèle votive en marbre dédiée à Saturne par un prêtre nomme L. Tutius Rufianus et mentionnant le nom de la localine Palmensis Aquensis. La stèle est conservée au Musée de Bardo: CMA, C 810, p. 65, et D 360, p. 86, pl. XXI. Elle a été publiée par P. Gauckler (BSAF, 1896, p. 188; BCTH 1897, p. 447, n° 270).

Le nom de *Palmae Aquenses* figure sur la carte de la région publiée par A. Audollent (pl. 1 h.t.); voir aussi p. 19-de son ouvrage *Carthage romaine*, 1901. Le site de *Palmae Aquenses*, sur le bord de la Sebkha Ariana, se trouve à l'oppose d'El Aouina, sur le bord de la Bouhaira. Certains y situent le thermes d'Alianas construits par Thrasamund et chantés à l'époque vandale par les poètes courtisans Felix et Florentinus

14.2.2.3. L'isthme à la période arabo-musulmane

Rappelons le passage de l'aqueduc romain dont le ruines sont désignées : الْخُنِ (« les arcades »), et leur



Fig. 172. Carte au 1/50 000° de la centuriation rurale retrouvée d'après la photographie aérienne par M.A. Caillemer, *Les centuriations romaines en Tunisie*, IGN, 1954. Cf. notre fig. 3.

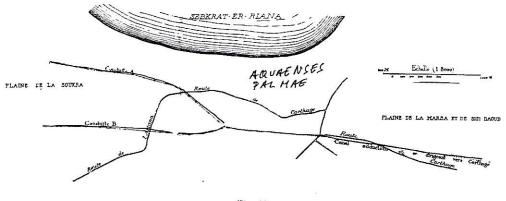


Fig. 15

Fig. 173. Drain antique identifié dans la plaine de La Soukra. *Cahiers d'Archéologie tunisienne*, n.s., I, 1913, p. 27, fig. 15.

signalement par Ibn Khaldoun pour les jardins d'Abou Fehr où il reste les vestiges d'un grand bassin, et un pilier de l'aqueduc dans le centre du village de l'Ariana (voir plan dans J. Revault, *Palais et résidences d'été*, 1974, p. 165, pl. 34, n° 4).

L'isthme, tout comme la presqu'île, représente le glacis de défense de Tunis, la dernière marche pour la conquête de la ville. Aussi est-il marqué par quelques marabouts représentant la résistance à l'invasion : Sidi Frej, Sidi Raba. C'est par ce chemin que se fera la conquête de Tunis par Charles Quint en 1535, avec l'épisode de la « bataille des puits » illustré par la tapisserie n° 8.

Cependant la fertilité du sol et la proximité de la ville de Tunis comme débouché maintiendront la pratique des cultures. À défaut d'être intensive, elle consistera en plantations d'oliviers et de vignes.

Au XIX^e s., quelques borjs (Ali el Friki, Mohamed el Guizani), des « dars » (Bou Drija, Jaziri) s'installent ainsi qu'une résidence de dignitaire: Borj El Ghattas, maison de plaisance de Kassem Ben Soltane datant de la fin du XVIII^e s. et détruite en 1970 (J. Revault, *Palais et résidences d'été*, 1974, p. 155-163, pl. XXXX). Avec la sécurité revenue et l'introduction des agrumes pour lesquels le terrain est très favorable, des vergers d'orangers sont plantés. Des fermes s'installent ainsi que des cultures maraîchères.

C'est la région au nord de l'isthme, dite La Soukra et Choutrana, qui est la plus fertile et qui sera mise en valeur.

En 1902, P. Gauckler identifie les vestiges d'un grand bassin dénommé Bir Batoum, à l'Ariana, comme celui d'Abou Fehr, construit par le prince hafside El Mostancer (1249-1277) et célébré par Ibn Khaldoun. Voir M. Solignac, « Travaux hydrauliques hafsides de Tunis », *RAf*, 1936, p. 517-580; A. Louhichi, « Abu Fihr : un monument hydraulique hafside du XIII^e s. », *Africa*, XIII, 1995, p. 155-171-181. Il est classé MHC, le 13 mars 1912.

14.2.2.4. L'isthme à la période moderne

La partie sud, avec les berges de la Bouhaira, apparaît moins exploitée. Elle est traversée par la route directe reliant Tunis à La Marsa avec un embranchement suivant la berge du lac vers La Goulette. La route vers Carthage s'embranche sur la route principale, la GP 9.

Tous les voyageurs qui se rendent à Carthage au XIX^e s. empruntent cette route et tous décrivent l'aspect morne et désert de cette traversée de l'isthme marqué uniquement par un relais-café qui doit se situer à El Aouina, au point de l'embranchement de la piste vers La Goulette (R. Cagnat et H. Saladin, « Voyage en Tunisie », dans *Le Tour du Monde*, livraison 1701, du 12 août 1893, p. 100). Cette route sera sans cesse renforcée et élargie entre Tunis et La Marsa.

Dès 1875, un chemin de fer relie Tunis à La Goulette et à La Marsa en passant par El Aouina, il dessert aussi Sidi Daoud. Il ne disparaîtra qu'en 1962 (cf. carte Perrier, 1878, qui montre le tracé de cette ligne ferroviaire).

Avec l'avènement de l'avion, le choix d'une base militair d'aviation se fait dans la région d'El Aouina, couvraplusieurs dizaines d'hectares dans un terrain plat et sableneux, ainsi qu'un champ de tir en bordure du lac. Il domaissance au futur aéroport de Tunis-Carthage.

Les conduites d'eau souterraines venant du continement passent aussi par l'isthme pour desservir La Marsa Gammarth, Sidi Bou Saïd, Carthage, La Goulette.

14.2.3. La berge est du lac et la façade maritime sur le golfe : le cordon littoral (fig. 174)

L'histoire de cette bande plate et étroite, marginale la période antique, devient essentielle pour les période ultérieures.

L'état actuel tel qu'il se présente montre un long bras de terre reliant la presqu'île de Carthage à la côte de Radès e séparant le fond du golfe de l'étendue du lac avec une grosse coupure marquée par La Goulette et ses installations portuaires mettant en communication la mer avec le lac.

Cette bande de terre est la façade maritime de l'agglomération tunisoise, et par cela a été totalement façonnée par l'homme. D'abord les grandes installations portuaires avec les bassins, les canaux, les docks, les jetées, les entrepôt et aussi la centrale électrique et les dépôts de carburant, et de part et d'autre, une urbanisation ininterrompue de La Goulette, Khéreddine, Le Kram vers Carthage. De l'autre côté la zone industrielle de Radès et Mégrine.

L'histoire de cette bande, aujourd'hui essentielle since vitale pour Tunis, reste confuse parce qu'elle est de formation relativement récente et que probablement, jusqu'au Moyer Âge, elle fut marquée par son caractère amphibie où l'absence de relief s'ajoute au flou des contours entre sable et eau.

14.2.3.1. Le cordon littoral à l'époque antique

Cette bande que l'on appelait taenia, lingua ou ligula, n'a probablement pas été occupée de manière permanente par l'homme à cette époque. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle ai été dès le début rattachée à la presqu'île. Plusieurs indice laissent apparaître qu'elle en était encore détachée, car l'angle formé par la presqu'île et le cordon laisse percevoir une zone marécageuse ayant l'aspect d'un estuaire ouver vers le lac. Le comblement rattachant le cordon à la terreferme de la presqu'île a dû se faire progressivement. La carte de Falbe est très démonstrative de ce fait : incontestablemen c'est une zone marécageuse.

À proximité de cette zone instable se trouvent les ruine du n° 112 décrit par C.T. Falbe comme étant « l'endroit où l'on présume que se réunissent les murs de la triple enceinte de Carthage et d'où partait le mur qui liait les fortifications au port ».

De l'autre côté, on trouve les ruines n° 41 qui consistemen vestiges du môle, où Falbe a reconnu deux murs parallèles

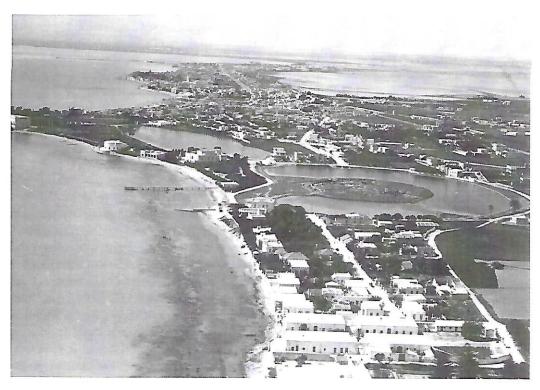


Fig. 174. Vue aérienne montrant l'isthme, le cordon littoral séparant le golfe du lac, au premier plan les deux bassins portuaires.

par des constructions transversales distantes de 10 à 12 meds et qui supportaient des voûtes.

Deux constructions modernes ont marqué le paysage au milieu du XIX° s., construites sur des substructions antiques : fondouk des juifs de Borj Lagha et le Dar Ouled Lagha Mustapha Lagha fut ministre d'Ahmed Bey). Entre ces deux milieurs se trouve un groupe de réservoirs et de puits : il legit de la *Turris aquae* indiquée sur une gravure de Brown mir fig. 166). Un canal commence immédiatement au sud de ce Dar Ouled Lagha.

Rappelons que Lagha, qui était le commandant de La Goulette, a été propriétaire d'une grande partie de ce cordon Ettoral qui devait être planté de figuiers d'où l'appellation «Kram Lagha » qui a survécu à la fois dans les constructions dit du «Dar el Borj Lagha » et la propriété foncière elle-même dite «Kram » qui désigne aujourd'hui tout ce quartier développé au nord de la station «Le Kram » du TGM.

L. Carton qui s'est beaucoup promené sur les lieux encore mon construits à l'époque, a fait part de ses observations dans un article publié dans la RA, 1911, II, p. 230, et intitulé « Le port marchand et le mur de mer de la Carthage punique ». Ses observations sont accompagnées d'un croquis sommaire (fig. 3, p. 13 du tiré à part), repris dans « Questions de topographie carthaginoise », RA, 1912, IX, p. 277-337. Il a reconnu la trace du chenal signalé par C.T. Falbe, lui donnant l'aspect d'une tranchée longitudinale régulière. La carte de S. Gsell, dans l'HAAN, t. II, p. 3, montre ce chenal décrit par Carton en se référant à l'article paru dans la RA, 1911, II, 246-247, et aux documents des p. 72 et 77-78. Mais aucune explication n'est donnée pour ce chenal.

Par ailleurs, Carton cite plusieurs vestiges de constructions et la présence de six belles bases de colonnes formant un portique. Il conclut ses descriptions en pensant qu'il « s'agit là d'un vaste ensemble qui paraît avoir commandé l'entrée du canal ayant relié la côte au lac ». De l'autre côté, il retrouvera la même dépression sur une longueur de 50 m. D'importantes constructions s'étendent sur une longueur de près d'un kilomètre le long de la berge.

C'est vraisemblablement dans ces mêmes parages qu'auraient été trouvés en fait les trois statues (Isis et deux prêtresses) et les deux sarcophages en kadhel signalés plus haut dans le secteur 9. D'autres découvertes sans plus de localisation, des constructions, des pavements de mosaïque, des colonnes ainsi que des fragments de statues, sont aussi signalés. L. Carton mentionne également une nécropole punique et une autre chrétienne.

Dans son *MAP*, II, P. Cintas a dressé une carte générale de l'ensemble de ce secteur en y reproduisant les indications données fig. 10, p. 156-157, sous le n° 17, légendé « communication mer – lac ».

Une gravure de G. Braun, extraite de l'Atlas « Civitates orbis terrarum » paru à la fin du xvr s. et illustrant la prise de la forteresse de La Goulette par les Turcs en 1574, apporte une explication. La gravure, bien que schématique, montre le terrain d'affrontement des Turcs et des Espagnols précisément sur ce cordon littoral où se dresse la forteresse de La Goulette. On y remarque, derrière le front d'attaque, à droite un canal traversant l'isthme de part en part, de la mer vers le lac traversé lui-même par deux passages étroits. On distingue nettement sur

la berge, une série de puits et de réservoirs, d'autant plus identifiables que le nom y est inscrit « *Putei antiqui* », et de l'autre côté du chenal, une tour portant l'inscription « *Turris aquae* ». Le chenal porte lui aussi une identification « *Fossa transitus* ».

Les « puits antiques » défendus et gardés par « la tour de l'eau » sont signalés dans les textes se rapportant à la conquête de Tunis par Charles Quint en 1535. Ils avaient été pris et utilisés par l'armée de Charles Quint lorsqu'elle avait installé son campement dans les mêmes endroits et intégré dans le territoire que l'empereur avait gardé autour de la forteresse de La Goulette, tout en en laissant l'usage aux habitants de la région. Le chenal figuré sert probablement de frontière entre la concession de la forteresse et le reste qui était rattaché à la presqu'île de Carthage. C'est aussi ce qui explique que « la tour des eaux » soit restée du côté défensif de la forteresse alors que les puits sont de l'autre côté. Il s'agit bien sûr d'une gravure schématique, simplifiant le paysage pour montrer les opérations militaires en cours, et l'aspect du cordon littoral est sommaire : la nature mouvante et marécageuse de ce secteur n'est guère suggérée.

En 1270, saint Louis, entrant dans le golfe de Tunis, débarqua d'abord sur ce cordon littoral : « la configuration des lieux est celle d'une île plus que d'un isthme » (Ch. Saumagne, dans *BCTH*, 1928-1929, p. 631-632 et note 1 p. 630). La bande est sablonneuse et privée d'eau. Aussi la quitte-t-il pour s'installer sur le rivage carthaginois où mouille sa flotte. Cela laisse entendre qu'il y avait une solution de continuité, autrement dit une passe, même si celle-ci n'était pas traversable. Elle devait l'être encore plus dans l'Antiquité.

À plusieurs reprises, les auteurs (Polybe, Appien, Tite Live, Orose et Procope) signalent que les navires pouvaient entrer dans le lac de Tunis (A. Audollent, *Carthage romaine*, 1901, p. 222-224), mais aucune indication de lieu de passage n'est donnée. On mentionne généralement une passe d'accès à proximité de Radès, près du lieu-dit « La saline La Princesse » situé un peu au sud du canal de La Goulette. L'indication est confirmée par une inscription trouvée dans les environs et conservée au Musée du Bardo: *CMA*, D 929 = *CIL*, 24514 = *CRAI*, 1906, p. 1187 et suiv. = *RT*, 1918, p. 300-307, p. 402-403. Une tour y existait peut-être, voir *CMA*, D 930 = *ILCV*, 2476 = *ICB*, p. 173-174, n° 140. L'inscription indique un droit de passage par un bac entre les deux rives du cordon littoral.

Il y avait donc là un passage naturel pour les navires, mais il n'est pas impossible qu'il y en ait eu d'autres étant donné que le cordon est constitué d'une flèche récente en cours de formation, engraissée par les apports d'alluvions résultant des crues de l'oued Meliane et de la Medjerda.

Une passe pouvait exister dans cette région déjà décrite comme encore marécageuse au niveau du Kram, entre la presqu'île et le cordon littoral, où certains avaient déjà avancé l'idée d'un chenal ou d'une sorte d'estuaire reliant le lac avec la mer. Ce passage n'est pas artificiel, creusé par l'homme; il serait vraisemblablement naturel et en voie de comblement. Ce qui explique son statut transitoire marécageux: Polybe, XXXIX, 2, 17, signale qu'au moment du siège

de Carthage Scipion, ayant franchi le mur de Carthage sud, fut arrêté par « un bras de mer peu profond ».

Cette indication confirmerait que le cordon littoral La Goulette n'était pas encore rattaché à la presqu'île equ'une circulation d'eau devait exister, c'est-à-dire une passe naturelle plus ou moins large, plus ou moins profonde, qui ne tardera pas à devenir marécageuse et à se combler lentement Oehler, AA, 1904, p. 177, ainsi que S. Gsell, HAAN, II, A. Audollent, Carthage romaine, 1901, p. 214, ont aligné des arguments contradictoires à ce sujet.

Plus tard P. Cintas (voir p. 363) et S. Lancel (*Carthage*, 1992 p. 200, fig. 100 et p. 204, fig. 102) ont repris le sujet, cf. le croqui de Lancel montrant un large chenal d'accès au lac à partir de la baie du Kram, entre la ligne de rempart sud de la ville et l'extremité arrondie du cordon littoral – la *taenia* –, s'avançant à partir du sud et encore à quelques centaines de mètres de la côte de la presqu'île. Ce dessin s'accorde avec le plan de C.T. Falbe qui plaçait un marécage à cet endroit précisément.

Il convient de rappeler que les deux bassins des ports puniques ont été établis dans une zone réputée elle-même marécageuse qui constituait l'extrémité de la presqu'île.

Mentionnons pour mémoire l'hypothèse un moment émise d'un bassin portuaire – comblé par la suite – situé dans cette région du Kram confinant à la région de Salammbô. Il s'agirait d'un troisième bassin s'ouvrant sur le lac de Tunis (G.-Ch. Picard *La Carthage de saint Augustin*, 1965, p. 32 et 38).

14.2.3.2. Le cordon littoral du Moyen Âge aux temps modernes

Ce cordon devient capital pour Tunis arabo-musulmane. Il constitue pour elle la façade maritime et, avec le passage de La Goulette, la seule ouverture sur la Méditerranée, après la traversée du lac.

La Goulette, création artificielle, s'avère d'un usage complexe et difficile, et connaîtra une histoire plus ou moins chaotique. Nous en retraçons sommairement les principales étapes :

- 1. Le percement par Hassan Ibn Noman du canal appelé Halk el Oued, d'après El Bekri et El Idrissi (et voir l'explication de leurs textes par P. Sebag).
- 2. Elle devient la base forte pour la conquête de la Sicile au Moyen Âge.
- 3. La dynastie hafside choisit Tunis comme capitale mais ne se dote pas d'une flotte militaire, ni d'une flotte commerciale.
- 4. La lutte des Turcs ottomans contre les Espagnols pour la conquête de Tunis et de La Goulette au xvr s. (1534-1574).
- 5. Aux xvII^c s. et xvIII^c s, la course est préférée au commerce par les Ottomans et les Husseinites.
- 6. Les travaux portuaires d'Hamouda Pacha Bey à la fin du XVIII^e-début du XIX^e s.
- 7. La condamnation de la Course par la Convention de Vienne.
 - 8. L'échec et la décadence du port de La Goulette.